

LANDAISES

RÉSEAUX EN SÉRIE

Sevens Landes Club
Rugby et business jouent collectif

SYLVICULTURE

Chêne-liège, le retour

GASTRONOMIE

Regoûter enfin au pastis
de Souprosse

TOURISME SÉJOURS AU MONASTÈRE



FONDS VERT SAINT-SEVER LAURÉATE

1 189 656 d'euros : c'est la somme que s'est vu attribuer la commune de Saint-Sever dans le cadre du Fonds Vert. Ce dispositif mis en place par l'État, et doté de 2 milliards d'euros au total, vise à soutenir les projets des collectivités en faveur de la transition écologique. Le projet saint-séverin prévoit la réhabilitation de l'ancienne manufacture Crabos, fermée depuis les années 1980. À partir de l'automne, des travaux de dépollution et de consolidation seront entrepris sur ce bâtiment de 3 600 m² situé en plein centre-ville. Il devrait ensuite être vendu à des investisseurs qui pourraient y aménager un hôtel.



VIEUX-BOUCAU À LA DÉCOUVERTE DU LAC MARIN

Saviez-vous que le lac marin de Port d'Albret avait été créé de toutes pièces à la fin des années 1970 ? Et que l'île installée au milieu abrite 67 espèces d'oiseaux différentes ? Non ? C'est que vous n'avez pas encore testé le parcours ludique imaginé par le comité consultatif du lac de Vieux-Boucau. Depuis quelques semaines, neuf panneaux d'information ont été installés autour du plan d'eau. Entraînés par Amic l'hippocampe, la mascotte fil rouge de l'itinéraire, les enfants et leur famille peuvent ainsi découvrir tous les secrets des lieux.

COUP DE BUZZ



CHIMIE VERTE ACTION PIN CERTIFIÉE B CORP

À Castets, Action Pin (39 millions d'euros de chiffre d'affaires, 120 salariés) vient de décrocher la certification B Corp (Benefit Corporation). La filiale de DRT (Dérivés résiniques terpéniques), spécialisée dans la conception, la fabrication et la distribution de produits d'hygiène ou agricoles, à base de matières premières issues du pin, rejoint ainsi plus de 6 500 entreprises dans le monde qui associent performances environnementales, sociétales, et transparence envers le public.

SOMMAIRE

4 FOCUS LANDES

Tourisme
Séjours au monastère

10 RÉSEAUX EN SÉRIE

Sevens Landes Club
Rugby et business
jouent collectif

12 ACTU LANDES

Chêne-liège, le retour

14 ACTU LANDES

Regoûter enfin au
pastis de Souprosse



16 ACTU RÉGION

Kipoplue avance
ses pions dans l'eau

18 ON EN PARLE

22 L'ŒIL DES EXPERTS

Éloge de la fragilité



26 SOCIAL

Revalorisation des
allocations chômage

27 ANNONCES LÉGALES

VENTES AU TRIBUNAL
APPELS D'OFFRES
AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES
VIE DES SOCIÉTÉS
MANDATAIRES JUDICIAIRES

35 TENDANCES BOURSE

36 ENVIE D'AILLEURS

Italie
Jardin de Ninfa :
« così romantico »



Hebdomadaire créé en 1944 - Édité par COMPO-ECHOS SARL au capital de 50 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège 33000 Bordeaux - Bureaux landais : 12 rue du IV-Septembre 40000 Mont-de-Marsan - Tél : 05 58 45 03 03 - mail : contact@annonces-landaises.com - 120 av. Georges-Clemenceau 40100 Dax
• Président honoraire : Jean-Louis **DUMOLIA** • Directeur de publication : Guillaume **LALAU** • Directeur délégué : Nicolas **THOMASSET** • Rédactrice en chef : Nelly **BÉTAILLE** - 07 85 39 51 22 - n.betaille@annonces-landaises.com • Rédaction : Julie **DUCOURAU**, Cécile **AGUSTI**, Hubert **RAFFINI**, Anne **TAUTOU**, Isabelle **TRANCOEN**, Christine **LAMAISON** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Noëlle **SANZ**, Sarah **ALBERT**, Cyrielle **MICHAUD** & Raphaëlle **MOURET** • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUTTIER** • Webmarketing : Cyrielle **MORFEA** • Assistante communication digitale : Magalie **RICCETTI** • Service annonces légales et abonnements : Liliane **DORRER** • Service commercial marchés publics : Cathy **DARTHENUQC** - 06 12 98 21 75 - marchespublics@annonces-landaises.com • Service commercial annonces légales : Christophe **CLERTEAU** - c.clerteau@annonces-landaises.com • Publicité : Guillaume **LALAU** et Christine **SABOURIN** - 05 56 52 32 13 - publicite@echos-judiciaires.com • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Responsable comptable : Florence **MANOEUVRIER** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Dépôt légal à parution hebdomadaire • Parution le samedi
• Impression : **ROTIMPRES** Carrer del Pla de l'Estany, sn, 17181 Aiguaviva, Girona, Espagne • Routage : SUD MAILING • Commission paritaire n° 0623 1 83288 • ISSN 1270-704X • Prix de vente : 1,50 € • Abonnement annuel : 40 € • Membre de RésoHebdoEco





TOURISME SÉJOURS AU MONASTÈRE

Dans les Landes, des monastères comme Notre-Dame - Saint-Eustase à Eyres-Moncube ou les Dominicaines à Dax, reçoivent des hôtes en service tout inclus, pour quelques jours ou plus dans le silence et le partage. Pour se retrouver ou se déconnecter, pour réviser ses examens loin du tumulte ou... pour allier cure spirituelle et cure thermale.

Par Julie DUCOURAU



Sœur Marie-Emmanuel est la sœur hôtelière de l'abbaye Notre-Dame Saint-Eustase

C'est un peu le « Airbnb » des retraites spirituelles. Fondée en 2019 par de jeunes entrepreneurs chrétiens, en lien avec le Collège des Bernardins à Paris, l'association Ritrit qui fonctionne via des contributions volontaires de mécènes et de retraitants, propose de réserver en ligne son séjour spirituel, dans des abbayes ou monastères à la montagne, en ville, en bord de mer ou à la campagne. De quatre communautés religieuses en 2021, elles sont aujourd'hui plus de 100 référencées partout en France sur ce site internet, à offrir le logis et le couvert. « C'est souvent la croix et la bannière pour trouver un séjour en abbaye, les horaires de disponibilité des sœurs et pères hôteliers sont restreints entre deux offices, leur site internet n'ont pas toutes les informations... Notre but est d'ouvrir plus facilement les portes et que le premier contact soit le plus simple possible, assure

○○○



Les retraitants prennent leur repas entre eux, servis par la sœur hôtelière



Certains hôtes peuvent parfois participer à des travaux au jardin

Augustin Marbacher, responsable des partenariats. Nous sommes passés de 500 à 5 000 demandes de retraite par mois en un an. Les chiffres se sont envolés juste après le Covid. Il y a ceux qui sont en soif de silence, de déconnexion, de ressourcement, de temps pour soi, il y a aussi des gens dans une démarche plus spirituelle, au fil de grandes étapes de la vie, heureuses ou malheureuses. » Une assemblée assurément très catholique, mais pas que : « Notre finalité est aussi de s'adresser à un public qui n'est pas du sérail », poursuit-il. En tout cas, près de 60 % des demandes faites via www.ritrit.fr proviennent de jeunes de moins de 39 ans, selon leurs données.

DE PLUS EN PLUS DE JEUNES

« Cela fait un an que nous sommes affiliées à Ritrit et ça fait venir pas mal de jeunes, explique sœur Marie-Emmanuel de l'abbaye Notre-Dame - Saint-Eustase. Étonnamment, il y a aussi des quadras attirés par la démarche monastique associée au travail de la terre, des quinquas et des sexagénaires qui ne sont pas forcément prati-

quants, mais ont besoin de recul, de silence, d'écoute ». Avant de finaliser la réservation, chacun doit donner ses motivations : « Tout le monde est bienvenu, il n'y a pas de certificat de bonnes mœurs, mais une condition : assister à une messe chaque jour. Je crois profondément au pouvoir de la liturgie », dit la

sœur hôtelière, à l'issue de la messe du midi, un des cinq offices en latin et chants grégoriens de la journée (laudes, tierce, messe, vêpres, complies/vigiles). Et de se rappeler un couple de bouddhistes français qui s'était présenté un jour pour méditer quelque temps : « Nous avons eu de très beaux échanges ! »

« Notre finalité est aussi de s'adresser à un public qui n'est pas du sérail »



Des chambres très simples



« La partie hôtellerie est un espace pour les autres, **la clôture monastique implique le silence** »

Plus globalement, voit-elle dans cette demande grandissante, un retour du religieux ? « Tout cela est tellement confus dans la tête des gens... (silence). C'est aussi pour cela que l'on se donne dans l'accueil. Souvent, ils ont soif mais ne savent pas de quoi. »

Ici, en pleine nature, à la sortie de ce village proche de Saint-Sever, vivent 10 sœurs bénédictines, de 44 à 80 ans, dans une communauté fondée en 906 en Lorraine

qui a longtemps occupé le château de Poyanne avant de s'installer dans cette maison de maître peu à peu transformée en monastère dans les années 1980. Retirées du monde, mais « accueillantes à ceux qui passent dans ce lieu de paix », selon la règle de saint Benoît, les moniales refusent parfois des gens : « Il arrive que des randonneurs veuillent gîter ici. Je leur dis « oui » en demandant d'assister à la messe, ça fait le tri... Et puis, nous



À Eyres-Moncube, l'ancienne demeure de maître a été transformée en monastère avec cloître dans les années 1980 par la communauté Notre-Dame Saint-Eustase

© J.D.

ACCUEILS MONASTIQUES LANDAIS

Cinq monastères qui ont rejoint récemment la plateforme nationale Ritrit, accueillent des hôtes, seuls, en couple, ou entre amis, dans les Landes : l'abbaye Notre-Dame de Maylis, le carmel du Christ-Roi à Saint-Sever, l'abbaye Notre-Dame Saint-Eustase à Eyres-Moncube, le monastère des Dominicaines à Dax et le Berceau de Saint-Vincent-de-Paul.

Depuis le début de l'année, 304 demandes de réservations dans les Landes, venues de partout en France, ont été faites sur le site internet qui recense une centaine de communautés religieuses proposant des retraites spirituelles dans tout l'hexagone, à la montagne, en ville, en bord de mer ou à la campagne.

avons aussi des temps forts communautaires qui impliquent de n'avoir personne chez nous », fait valoir sœur Marie-Emmanuel, une des rares avec la sœur portière (à l'accueil), à être en contact direct et quotidien avec les hôtes.

DU WIFI À L'ABBAYE

Un maximum de 30 personnes - parfois des groupes de jeunes avec leur aumônerie - peut être accueilli en même temps dans la dizaine de chambres des deux anciennes fermes dédiées à l'hôtel-

○○○



lerie, avec salle de bain commune et table de ping-pong dans le jardin. Un site proche des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle : « Il y a un petit détour à faire, et le Covid a tari le mouvement, les pèlerins ne viennent ici que s'il n'y a vraiment plus de places à Saint-Sever. » La moyenne est plutôt de quatre hôtes par soir pour deux ou trois nuits. « On accueille parfois 10 personnes pendant quelques jours, mais alors on peine à cause de la cuisine », reconnaît-elle, en amenant aux résidents du jour avant de se retirer, le panier en osier avec les carottes râpées et la glacière pour tenir au chaud le poulet à la crème, chou-fleur et riz aux herbes. Une cuisine familiale faite sur place par les sœurs cuisinières, avec des fruits et légumes

de leur verger et potager : « Les gens ne se plaignent pas comme on est gourmandes ! »

EN PENSION COMPLÈTE

Comme dans la plupart des abbayes, la nuit en pension complète coûte une vingtaine d'euros : certains ne peuvent pas donner autant, d'autres donnent plus, « ça s'équilibre. Parfois on peut demander à des étudiants des services contre une baisse du prix. » Ils aident alors la communauté aux travaux extérieurs, à couper du bois, planter les tomates, courgettes et salades mais la sœur ne garantit « jamais aux gens qu'ils vont vraiment pouvoir aider ». Car « si la partie hôtellerie est un espace pour les autres, la clôture monastique implique le silence. Il faut être sûr de ceux que nous y faisons entrer. »

Signe des temps, alors que les motivations de beaucoup sont de se débrancher de la société d'aujourd'hui, toujours plus rapide et connectée, il y a bien ici aussi, la fibre et du wifi, même s'il ne capte

pas toujours. « Les étudiants ne peuvent pas se passer (de leur smartphone), les gens de tous les âges coupent rarement totalement, cela modifie l'aspect immersion, c'est un défi pour tous », pense sœur Marie-Emmanuel.

« Le portable, j'essaie de le mettre de côté, on se rend compte à quel point on est accro, confie la Bordelaise Hélène Deschamp. Ici, je coupe les réseaux sociaux beaucoup plus que dans la vie de tous les jours, ça permet de ne pas fuir toutes les questions existentielles qui émergent quand on reste plusieurs jours ici. Mais on n'est pas seul non plus, on parle à d'autres hôtes de différentes générations lors des repas en commun, c'est très enrichissant », précise cette étudiante à Paris et catholique pratiquante de 26 ans, qui vient d'achever son deuxième séjour « hors-temps » à Saint-Eustase ce printemps pour réviser son concours d'enseignante.

Claudine, venue en voisin de la paroisse de Mugron a, elle, éteint totalement son téléphone : « J'avais

« Les gens de tous les âges coupent rarement totalement leur smartphone, cela modifie l'aspect immersion. Un défi pour tous »

Le monastère des Dominicaines et ses jardins (non accessibles aux retraitants); en plein centre-ville de Dax



À Dax, sœur Marie-Véronique demande toujours aux futurs hôtes de préciser leurs motivations de séjour.



FOCUS LANDES



la chapelle aux vitraux du peintre et prêtre dominicain sud-coréen Kim En Joong, créés en 2001.

Ici, les 11 chambres d'hôtes avec chacune leur coin salle d'eau et WC n'affichent que rarement complet. « Depuis le Covid, c'est même moins qu'avant même si ça remonte ces derniers mois », une évolution qui va dans le même sens que la fabrication d'hosties, une de leurs activités avec la confection de cakes, cookies et tisanes. Avec la crise sanitaire, la production a baissé comme les gens font plus de « messes-canapé, devant la télévision plutôt qu'à l'église », déplorent-elles. Leur situation en

envie de me ressourcer, de ne plus entendre le chien qui aboie, les informations à la télé, c'est la seule solution pour vraiment s'isoler et donner de la place à la vie intérieure. »

« Sortir de l'agitation du monde, trouver le calme » a aussi motivé, Maryvonne Larchon et Marie-Noëlle Chabrolle, des amies venues deux jours ici et qui ont aidé à coller les étiquettes sur les pots de confitures maison dans l'après-midi, entre deux offices : « On y entend ces femmes chanter, on ne les voit pas [derrière la grille de bois séparant l'autel, NDLR], on ne les comprend pas comme tout est en grégorien, mais ça fait un effet extraordinaire. C'est très apaisant », disent-elles, tout de même déçues de ne pas avoir rencontré plus de sœurs pour discuter de sujets importants, comme l'euthanasie entre autres, même si des échanges avec d'autres sœurs que les hôtelières peuvent être parfois organisés en fonction des besoins.

OUVERT À CEUX EN RECHERCHE SPIRITUELLE

C'est aussi le regret de retraitants qui séjournent chez les Dominicaines à Dax. « Il est vrai que certains sont déçus par exemple de ne pas manger avec la communauté ou de ne pas pouvoir accéder au cloître ou à notre grand jardin », reconnaissent les sœurs hôte-

lières : « L'accueil qu'on a voulu est un accueil convivial avec des repas entre hôtes, pas pris en silence. Un lieu où être soi-même, au calme et prendre un temps de réflexion. Pour aussi créer des liens, passer des moments ensemble, revenir retrouver des connaissances. Comme une famille en fait. Un bébé qu'on a vu naître et grandir continue à venir maintenant qu'il a 18 ans ! »

Ici aussi, des étudiants venus rêver (dont le nombre augmente depuis l'adhésion à Ritrit) se mêlent à des habitués en quête religieuse, dans un « brassage de milieux sociaux à différents stades de recherche spirituelle. On n'est pas fermé catho-catho, mais il faut un minimum d'intérêt » pour l'au-delà. Aussi les sœurs hôtelières contactent-elles toujours les demandeurs avant leur venue pour préciser leurs motivations et les encourager à assister à l'office dans

pleine ville, même si le bois de Boulogne est tout proche, attire aussi peut-être moins que les monastères à la campagne.

Reste en tout cas les fidèles de retour d'année en année, dont une petite dizaine de curistes, devenus amis de la communauté. Dans la cité thermale, pas question bien sûr pour le prieuré de 22 sœurs, de concurrencer les établissements à spa et bains de boue du Grand Dax : « Nous ne sommes pas un hôtel, et venir chez nous n'est pas une façon d'avoir un logement pas cher pour faire sa cure !, insiste sœur Marie-Véronique. Au départ, cet accueil était réservé aux religieux venant en soins afin qu'ils aient accès à la prière et puis, nous avons élargi à des gens qui voulaient un moment pour se ressourcer en même temps. » Comme une cure pour le corps le matin, et pour l'esprit l'après-midi.





SEVENS RUGBY ET JOUENT C

La passion du rugby et le goût de l'entreprise n'ont rien d'antinomique. La preuve par sept.

Par Christine LAMAISON

Avoir Antoine Dupont dans l'équipe de rugby à sept qui défendra les couleurs de la France aux Jeux Olympiques de Paris... Voilà qui donnerait un sacré coup de projecteur sur la discipline ! Plus universel, moins rugueux dans l'engagement, séduisant particulièrement les jeunes générations, ce rugby là semble avoir le vent en poupe. Il a en tout cas servi de moteur au projet de Sevens Landes qui a vu le jour il y a un peu plus d'un an, fondé sur deux volets, l'un dédié au sport, l'autre aux affaires. « L'histoire a démarré avec des chefs d'entreprise landais, sauf moi qui venais de Valenciennes », raconte Hugo Maurel, 49 ans, entrepreneur dans la métallurgie avec une autre activité dans le courtage en crédit. « Notre idée était, comme dans tous les réseaux, de connecter les talents du territoire, faire se croiser les compétences locales pour conduire à du « business décontracté », en organisant des repas avec des conférenciers inspirants pour les affaires, et trouver ainsi le moyen de soutenir une équipe de rugby à sept. »

« DES GRANDS ENFANTS »

Pour la partie sportive, Sevens Landes s'est appuyé sur l'institution, en l'occurrence le comité départemental de rugby, pour réussir l'exploit de rassembler sous le même maillot - orné de pins sur fond bleu azur - Montois, Dacquois, Tyrossais, Peyrehoradais... et composer une équipe landaise de talent. Pour la partie club d'affaires, des déjeuners-conférences alliant gastronomie et sites remarquables ont permis d'accueillir des gens aussi divers que l'ancien patron du Raid qui aura



HUGO
MAUREL

LANDES CLUB

BUSINESS COLLECTIF

pu donner aux dirigeants présents quelques clés pour négocier ; l'écrivain cinéaste Philippe Guillard « leur a ouvert tout un champ des possibles » ; Thibault Giroud, membre du staff de Fabien Galthié a fait rimer data et performance ; l'ex-trader Jérôme Kerviel leur a offert un visage inattendu. « Tous nous ont raconté des histoires et nous, nous sommes de grands enfants, on adore ça ! »

PAS QUE LES PLAGES ET LE SURF !

Des histoires, mais pas seulement. Ainsi, est très prochainement attendu Guillaume Gibault, le créateur du Slip français, qui a rejoint l'équipe de partenaires de Sevens Landes. Il viendra raconter sa « success story » et à travers elle, évoquer, le « made in France », pas très éloigné du « made in Landes ». D'autant mieux qu'il semble très intéressé par le renouveau de la production du chanvre à Saint-Geours-de-Mareme. Hugo Maurel renchérit : « L'objectif de ce club est aussi de connecter des entreprises locales avec des nationales qui pourraient s'intéresser au territoire et amener un autre regard sur lui, qui ne soit pas juste lié aux plages et au surf. Mais il fait aussi se rencontrer des gens de ce territoire qui ne se connaissent pas et qui peuvent échanger sur des sujets sportifs, culturels. Et ce networking peut ouvrir des portes sur des contacts professionnels. » De la TPE au grand groupe, de l'artisan au patron d'industrie, ils sont environ une centaine à chaque conférence, certains ayant pratiqué le rugby, mais pas forcément.

Côté sportif, après la sélection masculine, une équipe féminine a vu le jour et désormais Sevens Landes travaille sur l'inclusion avec l'ambition de monter une équipe de rugby à sept adaptée. Côté affaires, le club étend son réseau de partenaires et peaufine un nouveau programme de conférences avec dans les tuyaux des noms comme ceux de Camille Lacour ou Claire Chazal. « C'est un projet très sympa qui détone, conclut Hugo Maurel. Et d'ailleurs beaucoup de clubs voisins nous appellent et veulent s'inspirer de notre modèle. »



© Bernard Dugros

SEVENS LANDES, MODE D'EMPLOI

Pour suivre l'actualité du club, il est possible de se connecter sur sa page Facebook. Pour le joindre, un numéro de téléphone : 06 43 570 570 ou une adresse mail : Sevenslandes@gmail.com.

Outre les partenariats et le sponsoring, la cotisation pour les membres, souvent des entreprises, s'élève à 1 000 euros. Il est possible de participer aux repas-conférences, sans être membre. Le prix varie entre 50 et 70 euros.

CHÊNE-LIÈGE, LE RETOUR

Région, collectivités, organismes publics et acteurs forestiers du massif landais ont signé, à Soustons, une charte de protection et de développement de toute la filière.

Par Christine LAMAISON



La revanche du chêne-liège a-t-elle enfin sonné ? Depuis le temps que ceux qui défendent les multiples qualités de cet arbre emblématique du Marensin essaient de se faire entendre et relancer sa culture, l'heure semble venue de les écouter. Du moins si l'on en croit la présence conjointe et nombreuse d'acteurs publics et privés, le 12 mai, à Soustons, pour la signature d'une charte inscrivant dans le marbre, ou à défaut sur le papier, la mise en place de bonnes pratiques pour la protection du chêne-liège et le développement de la filière. Journée qui se déroulait en amont des Rencontres de la forêt, organisées dans la commune pendant le week-end qui suivait. Sans doute faut-il y voir une prise de conscience à laquelle le contexte du changement climatique, ajouté à de nouveaux paradigmes économiques, n'est pas étranger. Car le chêne-liège cumule les bons points.

ÉCOLOGIE ET ÉCONOMIE

Entre deux orages glacés, saint Pancrace avait daigné laisser passer un rayon de soleil pour autoriser une sortie dans la forêt de Soustons et permettre à Julien Goullier-Lagadec de l'association du Liège-Gascon de faire une démonstration de levée de liège dans une suberaie communale. L'occasion de se rendre compte, tout simplement, que l'exploitation du chêne-liège avait pour insigne avantage de ne pas l'éliminer du paysage. Et de préciser par la voix de ses « avocats » qu'il n'était en rien en concurrence avec le pin maritime, mais pouvait en être un précieux allié. S'adaptant mieux au changement climatique, il résiste aussi mieux aux incendies et participe à la biodiversité.

Les entreprises landaises
du chêne-liège allient techniques
ancestrales et procédés
high-tech



Cette parenthèse sur le terrain faisait suite à la visite de deux entreprises soustonnaises qui lui assurent un avenir prometteur. Alliant techniques ancestrales et procédés high-tech, Au Liégeur et Agglolux fournissent la meilleure démonstration des nombreuses applications du liège et de ses débouchés dans les domaines allant du bouchage à l'isolation, de la décoration aux joints d'étanchéité, de l'industrie au secteur du luxe. Preuve qu'à l'heure des circuits courts et des boucles vertueuses, la préservation et la régénération de cette ressource s'inscrivent aussi dans une dynamique de performance.

Autant de perspectives qui ont motivé Frédérique Charpenel, maire de la commune, à organiser une journée dédiée au chêne-liège et d'inviter, en compagnie d'Henri Sabarot, conseiller régional délégué à la forêt au bois et au littoral, tous ceux qui en amont et en aval de la filière peuvent participer à la revalorisation de cette espèce, à signer cette fameuse charte. « Et la nouveauté, notait la maire de Soustons, c'est que par rapport aux nombreuses tentatives de relance, cette fois, acteurs privés et publics, sont réunis. » Du représentant de l'État en la personne du sous-préfet de Dax aux communes où poussent des chênes-lièges, sans oublier le syndicat des sylviculteurs, l'ONF, le pôle de compétitivité Xylofutur, les chasseurs et la Sepanso...

PÉRIODE CHARNIÈRE

Une présence significative d'une prise de conscience collective à une période charnière : les industriels « liégeurs » néo-aquitains souhaitent renouer avec l'utilisation de cette ressource locale et regagner en indépendance face à la concurrence européenne. D'où cette initiative commune entre la région et l'association du Liège-Gascon qui fixe deux grands principes : mettre en valeur et protéger les chênes-lièges en Nouvelle-Aquitaine -il existe aussi des suberaies dans le Néracais-, et promouvoir la concertation et le travail en commun de tous les acteurs concernés, qu'ils soient publics ou privés. Une gestion durable en résumé.



REGOÛTER

De la quatrième génération de faiseurs de pastis landais, Mathieu Marrocq vient de rouvrir boutique à Souprosse, à quelques mètres de la boulangerie historique fermée l'été dernier. La recette n'a évidemment pas changé, même si elle ne se fait plus exclusivement en famille.

ENFIN AU

PASTIS

DE SOUPROSSE

Par Julie DUCOURAU

L est des habitudes dont il est difficile de se passer quand elles s'arrêtent. Aller chercher son pastis de Souprosse au marché de Dax, le samedi matin, dans la camionnette de Jean-François Marrocq, est de celles-là. Fermée en septembre dernier pour cause de retraite de Jean-Paul Marrocq, son pâtissier de frère, la boutique du petit village entre Tartas et Mugron a retrouvé, le 2 mai, son panneau « ouvert » sur l'avenue du 11 novembre 1918, à quelques mètres de l'ancienne.

AU RHUM-VANILLE DEPUIS 1946

Malheureusement, la fourgonnette coffre grand ouvert sur pastis a été vendue aux services techniques de la commune juste avant la fermeture du rideau en fin d'été dernier. Et le four à bois plus que centenaire n'a pas pu être déménagé.

Dans les locaux flambant neufs, un grand four électrique à plusieurs étages chauffe désormais les dizaines et dizaines de pastis quotidiens dont le nombre est tenu secret. « Par chance, en plus de celui à bois, on travaillait déjà au four électrique. Mon grand-père avait investi en 1980 pour augmenter sa production. Il n'y a pas de différence », assure Mathieu Marrocq, le fils de Jean-François, qui prend le relais.

Sous la légère croûte aux gros grains de sucre, leur pastis est en effet toujours aussi « mitchut », dense et humide à la fois en gascon. « Au bon pastis landais »,

son nom, est assurément bien choisi. Et ce, depuis 1946, l'époque où Georgette Duluc, son arrière-grand-mère, s'y consacra à Souprosse. Jusqu'alors, elle n'en faisait, avec son mari boulanger, qu'à l'occasion, pour des mariages et des repas de fêtes. Pendant la guerre de 1939-1945, tandis qu'Albert Duluc était prisonnier, elle eut moins de demande en boulangerie car la concurrence s'était installée. « Elle s'est retrouvée par la force des choses à faire plus de pastis et ça a été rapidement un grand succès », raconte l'arrière-petit-fils.

La recette parfumée au rhum et à la vanille se transmettra de mère en fille, gendre et fils, et ainsi de suite jusqu'à aujourd'hui. Seule différence, un membre étranger à la famille connaît désormais les bons dosages des ingrédients. Car Mathieu Marrocq, déjà à la tête de Landak, une société de commercialisation d'aérosols pour entreprises du BTP, a embauché un copain, Thibaut Lafargue, boulanger spécialisé en viennoiseries, pour fabriquer le fameux pastis. « Une belle confiance », dit le jeune homme actuellement en formation auprès de Jean-Paul Marrocq qui a donc repris du service : « J'ai resigné le temps nécessaire. Le jour où il sera vraiment autonome, qu'il fera comme il faut les pastis et les merveilles, je me retirerai sur la pointe des pieds », sourit le retraité, heureux que l'aventure continue car « on ne peut pas toujours rester en famille en vase clos. C'était plus important que la recette perdue ! »

CARNET DE COMMANDES DÉJÀ PLEIN

Un autre repreneur était prêt à racheter l'affaire cet automne. « Mais le prix proposé n'était pas le bon, vu le potentiel énorme et les résultats affichés. Alors, les jours avant la vente, j'ai mal dormi et j'ai senti que je devais le faire moi-même », se rappelle Mathieu Marrocq qui fait alors plaisir à toute la famille en annonçant la nouvelle. Il investit 150 000 euros pour racheter le fonds de commerce à sa valeur et se doter de nouveaux équipements (four, mobilier, etc.) tandis que la mairie réalise les travaux dans l'ancienne école pour garder un commerce au village et le leur louer.

Les débuts sont comme chacun l'imaginait : un carnet de commandes « déjà plus que plein. Mais ça, on est habitué, on a toujours manqué de pastis par rapport à la demande ! », confie le jeune entrepreneur qui va se former également à la recette « au cas où ». En attendant de profiter au maximum des nouveaux locaux pour produire davantage et alimenter d'autres points de vente, en plus des Gamm Vert et autres Intermarché du coin, le pastis de Souprosse est bien de retour sur le marché de la cité thermale depuis le 20 mai, avec « Jeff » Marrocq sur un stand classique, « comme au tout début ». Sans sa camionnette donc, mais toujours avec ses bons pastis landais et son bagou.



KIPOPLUIE

AVANCE SES PIONS

À Mios (Gironde), pour accélérer son développement à l'échelle nationale et internationale et continuer d'innover, le spécialiste de la gestion des eaux de pluie devient une filiale du groupe français Soprema. Le fondateur de Kipoplue, Jacques-Albert Roussel, qui en reste le directeur général, foisonne de projets pour faire « augmenter la ressource en eau ».

DANS L'EAU

Par Jennifer WUNSCH

« **A**près 18 ans d'existence, nous devons aller chercher des synergies pour atteindre nos ambitions », lance Jacques-Albert Roussel, fondateur de Kipoplue, spécialisée dans la récupération des eaux pluviales. C'est pour déployer ses solutions sur tout le territoire national, puis à l'international que l'entreprise miossaise vient de s'adosser à Soprema. Le géant français spécialiste de l'étanchéité, de la végétalisation et de l'isolation des toitures, vient en effet de prendre une participation largement majoritaire dans Kipoplue, désormais filiale du groupe. Ce qui les rapproche ? « Tout comme Soprema, nous considérons la surface des toitures comme importante, car elle est productive », affirme Jacques-Albert Roussel. Elle peut notamment servir au refroidissement, avec les toitures végétalisées ; à la production d'énergie, avec les panneaux photovoltaïques ; et à la récupération des eaux de pluie, utilisables en eaux techniques dans les bâtiments. « On peut récupérer sur les toitures entre 800 et 1 000 litres par m² et par an, c'est un volume très important », souligne le dirigeant.

70 % D'ÉCONOMIES D'EAU

Depuis 18 ans, Kipoplue a fait de la récupération des eaux de pluie météoriques sa spécialité. Ces dernières, qui tombent sur les toitures et sont récoltées avant de

ruisseler, peuvent être utilisées pour alimenter les toilettes, pour l'arrosage des extérieurs et des toitures végétalisées, le nettoyage des sols, le refroidissement et le nettoyage des panneaux photovoltaïques... « L'ensemble des usages en eaux techniques autorisés par l'arrêté du 21 août 2008, en disconnexion du réseau d'eau potable, dans un système complètement séparé, précise Jacques-Albert Roussel. Notre métier est de dimensionner le volume d'eau de pluie météorique stocké et filtré pour tenir entre deux pluies, jusqu'à 44 jours ». Pour cela, Kipoplue dispose de son propre bureau d'études, mais aussi de son usine, à Mios, où sont fabriqués et assemblés ses systèmes. « Nos solutions intègrent le système de filtration, la gestion connectée de l'eau de pluie, un volume de stockage allant de 20 à 300 m³ et les usages des eaux de pluie », énumère le fondateur de l'entreprise, qui estime à 70 % les économies d'eaux techniques induites par ses dispositifs.

« VALORISER L'EAU POTABLE »

De dimension industrielle, ces solutions équipent déjà sept collèges de Gironde, la salle de spectacle Arkéa Arena, les magasins Leroy-Merlin et Kiloutou du territoire national, mais également 48 restaurants McDonald's dans toute la France. Et devraient prochainement intégrer la réutilisation des eaux usées traitées

« Tout comme Soprema, nous considérons la surface des toitures comme importante, car elle est productive »

« Dès le départ, nous avons privilégié l'avance technologique pour nous différencier et être au rendez-vous aujourd'hui. »

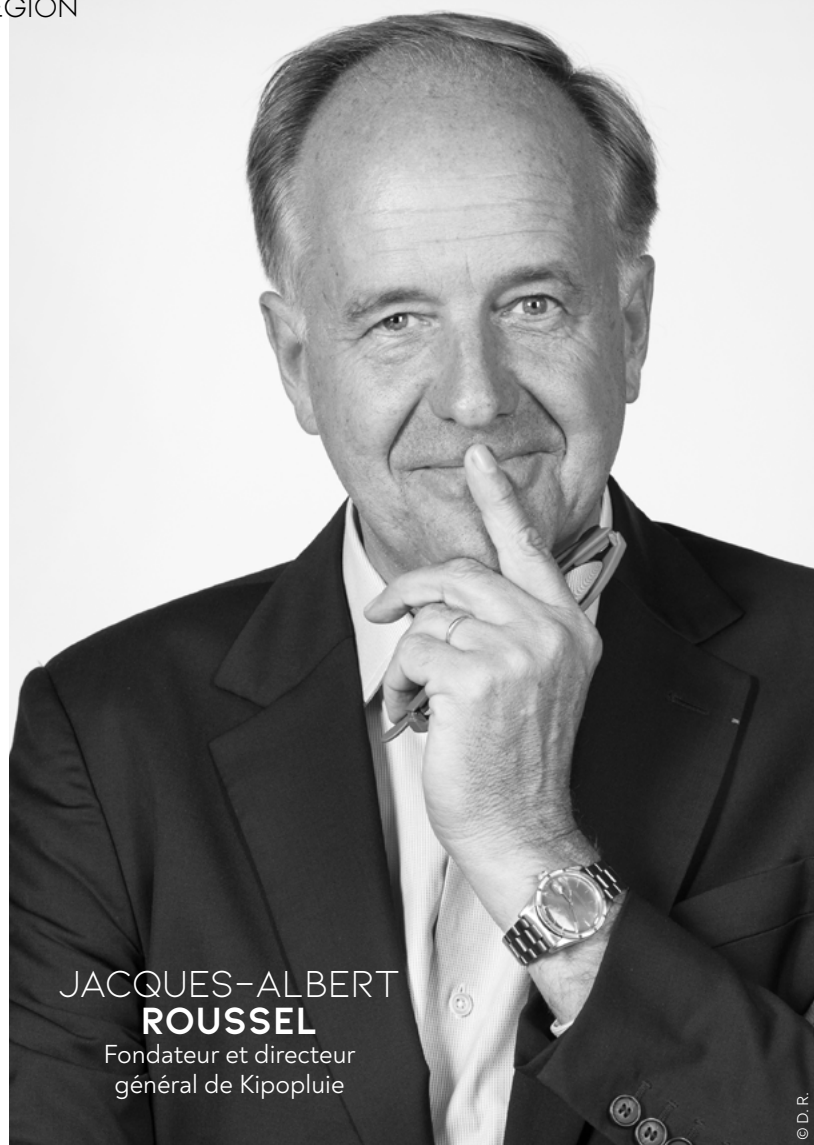
(REUT), qui comprennent les eaux usées et les eaux de ruissellement. « Notre objectif est de faire augmenter la ressource en eau, en dédiant les eaux de pluie météoriques et la REUT à d'autres usages. Ces eaux doivent valoriser l'eau potable, qui va inexorablement diminuer », prévient Jacques-Albert Roussel. « Très engagée en faveur de la préservation de l'eau », et assurant « contribuer à l'environnement de façon industrielle », selon les termes de son dirigeant, Kipoplue s'attache également à ne proposer que des produits écoconçus. « Ils sont recyclés et recyclables, réparables et fonctionnent sans consommables. Cela répond à une vraie vision d'entreprise », clame-t-il.

CINQ BREVETS EUROPÉENS

Titulaire de cinq brevets européens, obtenus grâce à d'importants investissements en R&D soutenus par la région Nouvelle-Aquitaine depuis 2005, Kipoplue revendique ce choix stratégique. « Dès le départ, nous avons privilégié l'avance technologique pour nous différencier et être au rendez-vous aujourd'hui. C'est d'ailleurs cette forte empreinte d'innovation qui a été identifiée par Soprema », affirme Jacques-Albert Roussel, désormais directeur général chez Soprema, à la tête de la filiale Kipoplue.

REFROIDISSEMENT DES VILLES

Dernière innovation en date : le Kipogreen, un système de refroidissement des villes reposant sur un réseau de canalisations enterrées, dans lesquelles circuleront des eaux de pluie fraîches. « Nous allons lancer une expérimentation de ce système fin 2023 pour mesurer la baisse effective de température au siège de Kipoplue, à Mios, dans un nouveau bâtiment de 1 200 m². Sa mise en construction est prévue pour la fin de l'été », annonce le dirigeant. Ce nouveau bâtiment usine, qui doit permettre à l'entreprise d'augmenter sa capacité de production pour adresser le marché national et international, sera associé à un centre d'essais et d'expérimentation sur le refroidissement des villes. Nouveau bâtiment, nouvelle société mère, nouvelles innovations, maillage national et bientôt international... « Nous avançons tous nos pions en même temps », se félicite Jacques-Albert Roussel.



JACQUES-ALBERT
ROUSSEL

Fondateur et directeur
général de Kipoplue

© D.R.

Le nouveau bâtiment usine de 1 200 m² sera associé à un centre d'essais et d'expérimentation sur le refroidissement des villes



© D.R.



RENDEZ-VOUS LES ENJEUX DU NUMÉRIQUE AU NEC

Les 6 et 7 juin, à Ondres, le forum Numérique en commun(s) (NEC) invite à explorer les enjeux du numérique au service des entreprises, collectivités, associations et citoyens. Sur trois demi-journées, l'événement, organisé par l'Agence landaise pour l'informatique (Alpi) et La Fibre64, propose d'explorer la transformation numérique des territoires, avec un créateur d'entreprise (Richard Bécard, fondateur de Netiful à Téthieu) et trois lieux ressources (Makeo à Dax, la Smalah à Saint-Julien-en-Born et l'Établi à Soustons). Également au programme : le numérique dans la sphère éducative et les nouveaux enjeux de la médiation numérique à destination des collectivités territoriales désireuses de démarrer une démarche locale d'inclusion numérique.

Inscriptions :

<https://numerique-en-communs.fr/nec-sud-ouest/>

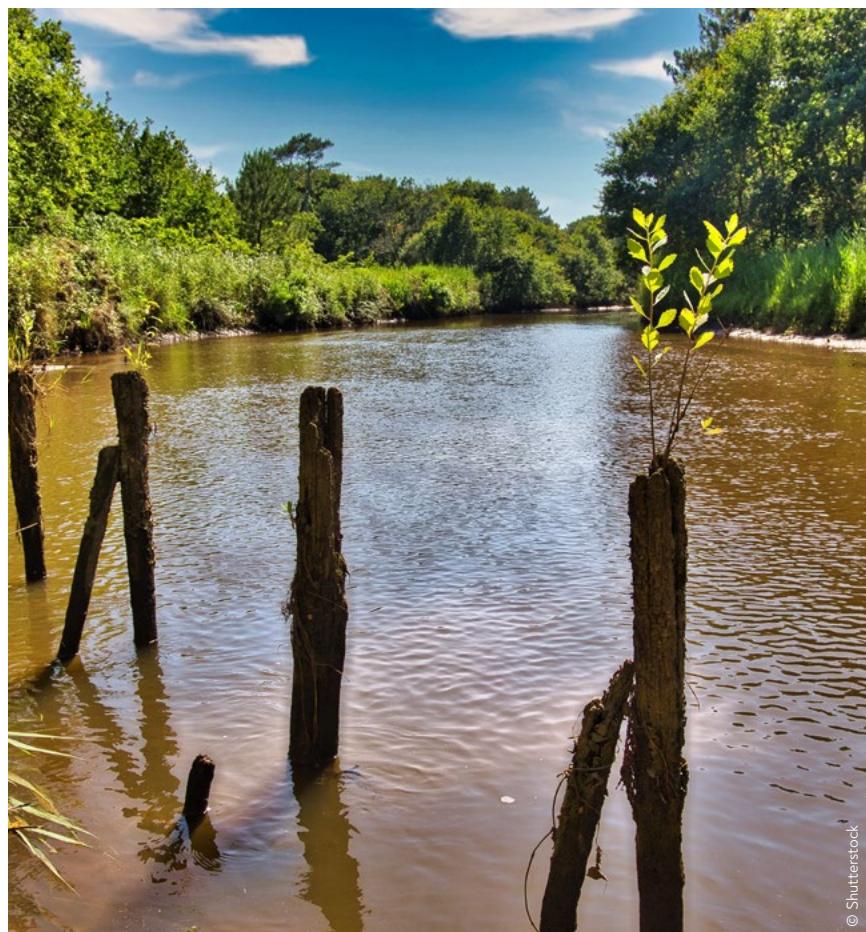
6 et 7 juin – Salle Capranie

110 place Richard-Feuillet - Ondres

BIODIVERSITÉ LE CRÉDIT AGRICOLE LANCE SON APPEL À PROJETS

Créée en 2017 sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation du Crédit Agricole Aquitaine lance son premier appel à projets en faveur de la protection de la biodiversité. Ouvert jusqu'au 31 mai, il s'adresse aux associations et structures publiques des Landes, de Gironde, du Lot-et-Garonne et d'une partie du Gers. Les projets présentés doivent s'articuler autour du soutien à la préservation de l'océan, des rivières, des fleuves et des zones humides, ou de la préservation et de la valorisation du patrimoine végétal et des écosystèmes.

Les 15 projets considérés comme les plus emblématiques et porteurs de valeurs pour le territoire seront sélectionnés pour concourir dans la phase finale. Après un grand oral qui aura lieu le 15 juin, le comité exécutif de la fondation désignera de cinq à 10 lauréats qui seront dotés d'une subvention de 5 000 à 10 000 euros, sur une enveloppe totale de 50 000 euros. Dossiers à déposer sur www.credit-agricole.fr





© Shutterstock

CRÉATION D'ENTREPRISE LE NUMÉRO VERT DE LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

Il suffira désormais aux créateurs d'entreprises artisanales de composer le 3006 pour entrer en contact avec un expert de la chambre de métiers et de l'artisanat (CMA), et obtenir une aide personnalisée dans leurs démarches. La CMA propose également des formations adaptées aux besoins des artisans et un accompagnement aux formalités, pour leur permettre de se lancer dans les meilleures conditions et ce, dans toutes les étapes de leur projet, de l'idée à l'immatriculation de leur entreprise, en passant par l'élaboration d'un business plan.

ACCÉLÉRATEUR PME-PMI TROIS ENTREPRISES LANDAISES DANS LA 6^E PROMOTION

Abridéal, fabricant d'abris de piscines à Angresse, FMS à Saint-Geours-de-Maremne, entreprise adaptée en ingénierie informatique, logistique, textile, bâtiment et ressources humaines, et Darraïdou SAS, spécialisée en tôlerie et mécano-soudure à Saint-Martin-de-Seignanx, font partie des 31 PME et ETI néo-aquitaines qui intègrent la 6^e promotion de l'Accélérateur PME-ETI, porté par le conseil régional et BPI France. Le dispositif, destiné aux structures « à fort potentiel de développement et de création d'emplois, dont les dirigeants sont mobilisés sur les grands enjeux de transition », propose un parcours d'accompagnement sur 24 mois. Au programme : diagnostic individuel ; formation sur les problématiques stratégiques des dirigeants en partenariat avec HEC et Kedge ; et constitution d'un réseau de pairs qui permet de partager expériences et bonnes pratiques. Les entreprises sélectionnées bénéficient en prime d'un suivi personnalisé et renforcé de leurs projets de développement par les équipes dédiées de la région, de BPI France et de l'Agence de développement et d'innovation (ADI) Nouvelle-Aquitaine.



© Abridéal

NEUTRALITÉ CARBONE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE ET EDF RENFORCENT LEUR PARTENARIAT

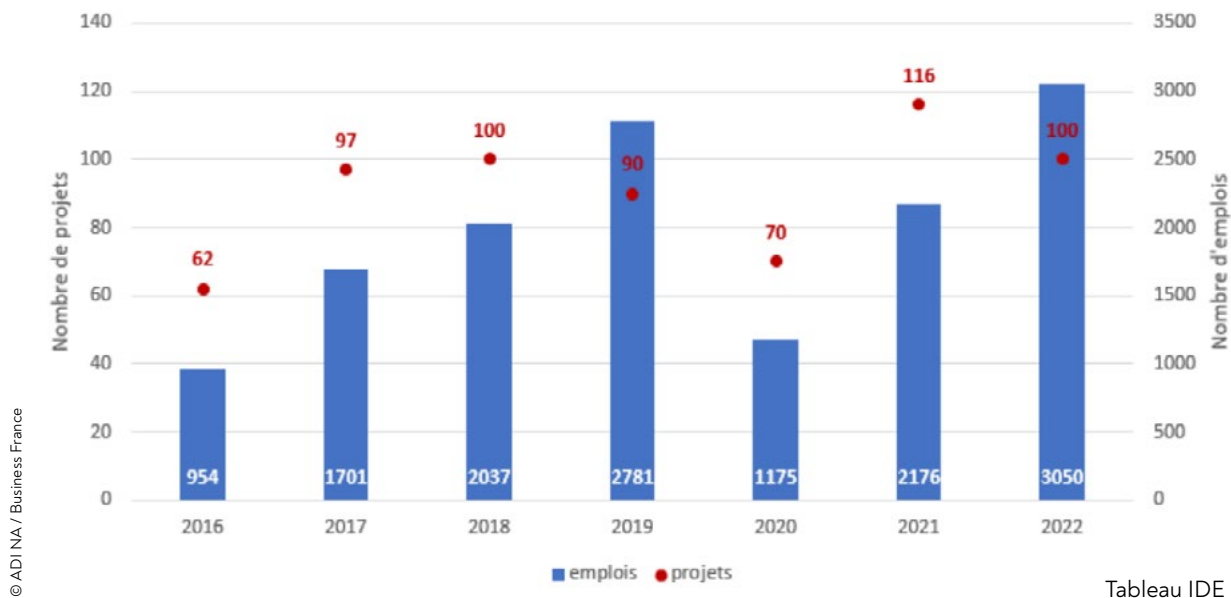
Afin d'atteindre leurs objectifs respectifs en matière de neutralité carbone, le président du conseil régional, Alain Rousset, et le PDG du groupe EDF, Luc Rémond, ont signé une convention-cadre visant à renforcer leur collaboration. Elle s'articule autour de quatre grands thèmes : décarbonation de l'industrie, des transports et du bâtiment ; développement des énergies renouvelables ; accompagnement au développement des entreprises et des territoires ; orientation, formation, emploi, inclusion sociale et solidarité. Courant jusqu'au 31 décembre 2025, ce partenariat sera mis en œuvre par Guillaume Riou, vice-président du conseil régional en charge de la transition écologique et énergétique, et Martin Leys, directeur de l'action régionale EDF en Nouvelle-Aquitaine.



EXPERTISE COMPTABLE IN EXTENSO SUD-OUEST VISE 115 RECRUTEMENTS EN 2023

Le cabinet d'expertise comptable In Extenso Sud-Ouest, basé à Bordeaux, annonce vouloir recruter 115 nouveaux collaborateurs sur le territoire en 2023. « Nous avons un important besoin de recrutement au sein d'In Extenso Sud-Ouest cette année », confirme dans un communiqué Éric Palat, son président. Et plus particulièrement des profils des filières comptables, audit, paie et juridique. « Nous savons que notre croissance passe par l'accomplissement de nos collaborateurs. C'est pourquoi nous travaillons à toujours leur proposer de meilleures formations et un meilleur cadre de travail, comme en témoigne la labellisation Great Place to Work du groupe cette année », argue Éric Palat. Au niveau national, In Extenso espère recruter plus de 1 800 collaborateurs sur l'année pour accompagner ses 120 000 clients TPE-PME.

Evolution du nombre de projets et d'emplois



© ADINA / Business France

Tableau IDE NA

NOUVELLE-AQUITAINE LA RÉGION A ATTIRÉ LES INVESTISSEURS ÉTRANGERS EN 2022

Après le rebond post-covid de 2021, la Nouvelle-Aquitaine est parvenue à maintenir un niveau d'investissements directs étrangers (IDE) élevé en 2022, dans la lignée des bons résultats de 2017-2019.

Une centaine de projets ont attiré les investisseurs étrangers sur le territoire. 40 % de ces investissements correspondent à des réinvestissements sur des sites existants. Plus d'un quart des projets soutenus concernent l'industrie productive, le secteur de la santé générant le plus d'emplois (226). 18 autres projets sont des créations de centres de décision ou des investissements en recherche et développement. Ces investissements ont été réalisés par 18 pays, Allemagne en tête (18 projets), suivie des Pays-Bas (15), du Royaume-Uni (14) et de l'Italie (12). Hors d'Europe, ce sont les États-Unis et le Canada qui investissent le plus dans la région.

CARNET

David ASSEO vient d'intégrer le comité de direction du Crédit Agricole Aquitaine, en tant que directeur général adjoint. David Asseo a débuté sa carrière en 1993 au Crédit Lyonnais. Après avoir exercé en tant que directeur administratif et financier de plusieurs start-ups, il revient dans le groupe Crédit Agricole en 2007. En 2011, il rejoint la caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France à Lille. Puis en 2020, il rejoint le comité exécutif de LCL à Paris comme directeur général adjoint en charge du fonctionnement (bancaire, immobilier). Il succède à Alain ELEGOET qui rejoint Crédit Agricole Technologies & Services en tant que directeur général adjoint.



DAVID ASSEO

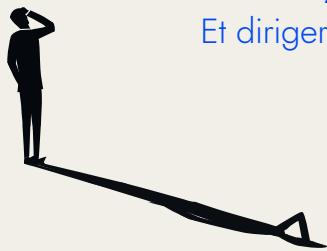
© D.R.



MARIE-LAURE
HUBERT-NASSER

ÉLOGE DE LA FRAGILITÉ

L'emblématique Première ministre néo-zélandaise Jacinda Ardern qui vient de quitter ses fonctions, prône la compatibilité pouvoir-fragilité. Ainsi être soi en se donnant aux autres, c'est possible. Et diriger le monde de manière humaniste est tout aussi faisable et réaliste.



Par Marie-Laure HUBERT-NASSER
Fondatrice et CEO de youWan - Bordeaux

« **J'**étais une anxieuse, je prévoyais que tout ce qui pouvait mal tourner, tournerait mal. Certains diront que c'est le pire trait de caractère que puisse avoir une responsable politique ou bien le meilleur, selon le point de vue... Vous pouvez être anxieux, sensible, gentil, et le cœur sur la main... Vous pouvez être un intello, un pleureur, être câlin. Vous pouvez être toutes ces choses et non seulement avoir votre place ici, mais vous pouvez diriger. Tout comme moi », ainsi cette cheffe de gouvernement change-t-elle en un tour de main ce qui jusque-là devait appartenir aux plus forts. J'imagine aisément le sourire narquois de quelques-uns survolant ce papier... Comment diriger une nation sans développer

un sens guerrier du pouvoir ? Ou une entreprise sans vision virile du management ? Et pourtant, des exemples de moins en moins rares de l'histoire mettent en lumière ce que le pardon, la bienveillance, la clémence, la compassion, la mansuétude peuvent apporter aux relations humaines, quelles qu'elles soient. Même sur le grill du pouvoir et de la testostérone !

UN MONDE INSTAGRAMÉ

Allez comprendre ce monde instable dans lequel nous sommes. Des forces contraires qui s'affrontent. Les unes armées, les autres coachées pour révéler leur authenticité. Mais comment résister à la puissance de l'image de soi ? Cet ego sublimé par écrans interposés. Un selfie, un



filtre qui rend les pommettes hautes et le nez miniature, un univers où il faut briller, toujours au plus haut niveau de la performance physique. Où le style vestimentaire l'emporte. Où tous les protagonistes sont au top de la forme, jeunes si possible, musclés mais pas trop. Pétil-lants, sans défaut, sur tous les fronts et tous les trophées. Comment lutter quand ce monde règne aussi au cœur des entreprises et que la marque ne prendra son envol qu'au poids de ses followers. Pas simple de se sentir à la hauteur dans ce contexte. Il faut connaître les codes de ce nouveau monde, se lever d'humeur égale, voire même très positive, sortir, se montrer, se photographier avec les meilleurs, briller, prétendre, s'élever parmi les étoiles. Et pourtant, en parallèle, que de descentes aux enfers, de burn-out dont le mot a fini par prendre une ampleur si importante que l'on en parle en conférence, tables rondes et rencontres de dirigeants.

UN MONDE QUI CRAME

« J'étais une wonderwoman, des journées de 14 heures de travail suivies de sorties avec très peu de sommeil. J'allais très bien et cela pendant 10 ans. Même pas le temps de me poser sur le canapé. Et un matin, je n'ai plus pu me lever. Mes jambes ne fonctionnaient plus... J'ai eu des signes annonciateurs, c'est vrai. Mais le médecin ne trouvait rien, alors, je repartais à 200 à l'heure. J'ai perdu mon job. J'ai mis 18 mois pour reprendre le dessus physiquement et moralement... ». Ainsi s'exprime une jeune femme qui, depuis, a trouvé sa voie, celle qui lui ressemblait. Et a gagné la conscience que le corps doit être écouté... 2,5 millions de personnes dans la même situation. Un chiffre qui grossit ses rangs chaque jour... Sidérant. Et parfois, la pente ne se remonte pas. L'hypothalamus explose et laisse en poussière toutes les ambitions !

LE FAMEUX MONDE VICA

Le manque de sens, l'augmentation des cadences, des exigences, des multi-tâches imposées, des changements de stratégie sans embarquer les équipes, la nécessité d'être à la fois performant, mais aussi positif, constructif, adaptable, capable de résoudre des problèmes complexes. Le fameux monde VICA. Volatile, incertain, complexe, ambigu. Ce monde issu des stratégies militaires...

Le corps doit **s'écouter**

Gilets jaunes, Covid, guerre en Ukraine, réformes, allez, go, go ! On fonce. On produit. On garde la « patate » proposée par Florence Servan-Schreiber... On kiffe, mais la machine s'essouffle. À force de ne plus se poser de question. De scroller nos réels sur Insta. De ne plus avoir de rêve. De ne plus se dire : tiens, dans 10 ans, je voudrais être arrivée là. Dans une maison bleue sur une colline ou au 43^e étage d'un bulding à Manhattan. En attendant, je passe de l'écran pixelisé où papotent mes collègues à ma cuisine où je remplis le lave-vaisselle... Télétravail oblige.

SE DÉBARRASSER DES SUPER-HÉROS

Une patronne me disait l'autre jour : « On doit laisser nos soucis à la maison, mais que doit-on laisser exactement : un bout de notre cerveau ou de ventre ? Quoi exactement ? ». Oui, nous sommes pluriels. Oui, il nous arrive d'être plus fragile, d'avoir les larmes aux yeux, de se trouver moins bien dans le miroir, de perdre des êtres chers... Les coachs nous font d'ailleurs faire un exercice très intéressant qui s'appelle « La roue de la vie ». C'est une roue découpée en huit quartiers que nous pouvons noter et commenter. Les huit mots-clés sur lesquels il va falloir réfléchir sont : la santé, la carrière, la vie amoureuse, les amis et la famille, le cadre de vie, l'argent, les loisirs, le développement personnel... On commence à noter la carrière, le job, l'argent, le nerf de la guerre. Les enfants, amis, famille, même si on n'a plus trop de temps à leur consacrer. Puis, le reste... Là, bienvenue dans le monde complexe.

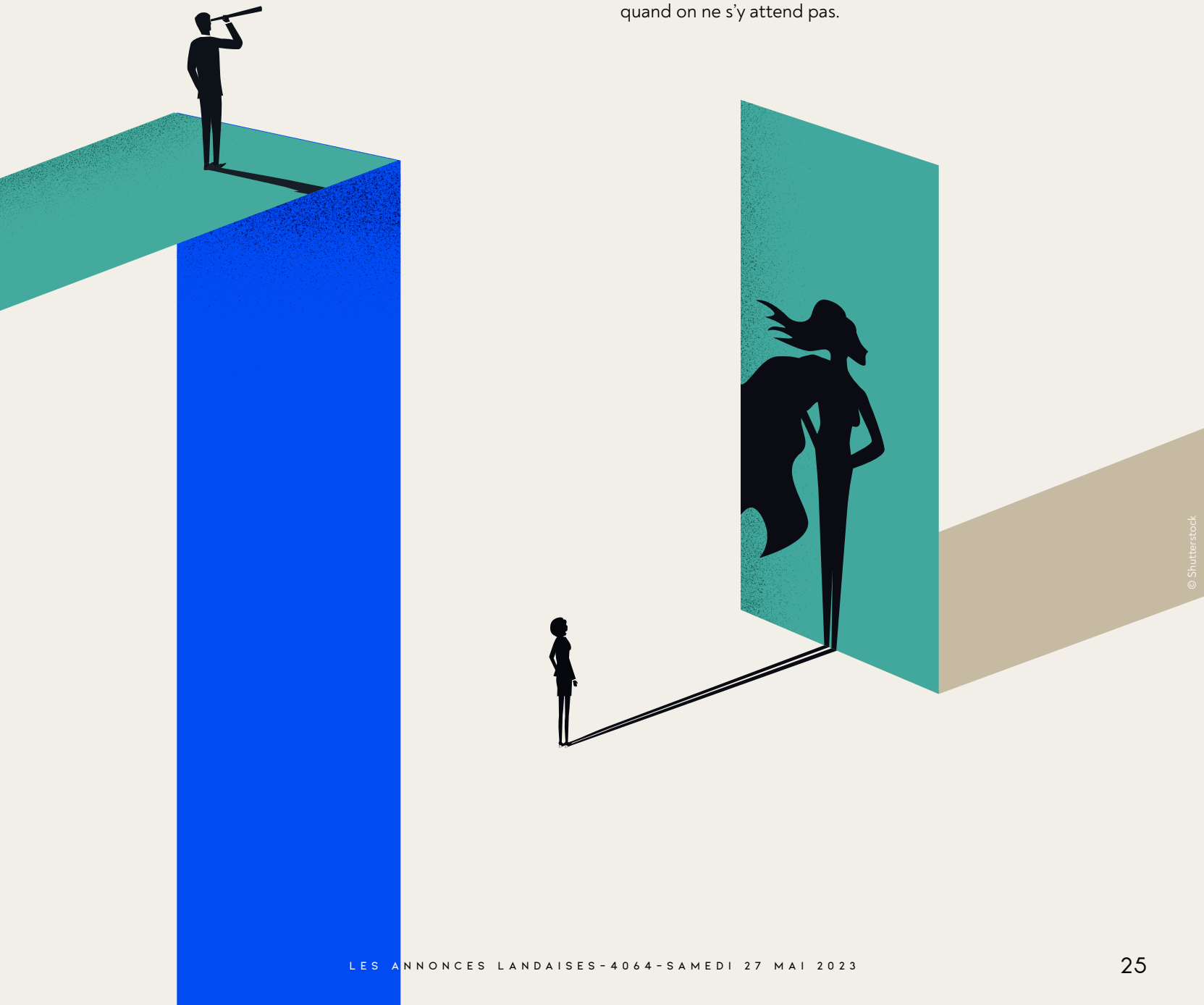
Oui aux rôles modèles, non à la perfection

La mine du stylo reste suspendue et on s'évade. Ma vie amoureuse hummm... mes loisirs... humm... Heureux, pas heureux... Combien sur l'échelle de 1 à 10... Humm... Heureusement, il n'y a pas de notes à atteindre, juste des questions à se poser. Que vais-je favoriser ? Quels choix vais-je faire ? Et là devient cruciale la nécessité de se débarrasser des super-héros. Oui aux rôles modèles, non à la perfection. Oublier les injonctions. S'écouter. Entendre son corps. Accepter la non-performance. De ne pas être toujours au top. Baisser le niveau. Utiliser la fameuse loi de Pareto : 20 % des actions donnent 80 % des résultats... Et là, avec un peu de chance, on laisse nos héros derrière nous, dans le paquet cadeau de nos 20 ans.

MERCI POUR VOS LARMES

Il y a quelques jours, je croisais un patron, sportif de haut niveau, solide, taillé comme un chêne et sourire accueillant dans le lieu où se déroulait une réunion importante pour mon entreprise. Deux heures plus tard, je croisais le même homme, descendant l'escalier en pleurant. Je me précipitai oubliant toute pudeur pour le consoler, un instinct étonnant. Il venait d'avoir une très mauvaise nouvelle, me dit-il. Je sus plus tard que son père venait de mourir. Je suis restée prostrée. Un champion ne pleure pas ! Si ? Et j'ai pensé que sans le vouloir, cet homme offrait à la fragilité une présence toute particulière.

Aussi élevés que nous soyons, notre immortalité maîtresse nous tient lieu de rassemblement. Égaux dans notre humanité, sensibles lorsque la vie craque de toute part, unis quand nous partageons les mêmes espérances ou la gloire, tenons ensemble le flambeau chancelant et si fort à la fois de notre fragilité. Laissons-la chanter. Ici ou là. Et même parfois dans une carrière, quand on ne s'y attend pas.



REVALORISATION DES ALLOCATIONS CHÔMAGE

Les allocations d'assurance chômage sont exceptionnellement revalorisées à compter du 1^{er} avril 2023. Le contrat de sécurisation professionnelle à proposer en cas de licenciement économique est prorogé jusqu'en décembre 2023.

Pour répondre au contexte inflationniste, les allocations d'assurance chômage sont exceptionnellement revalorisées de 1,9 % à compter du 1^{er} avril 2023. Cette revalorisation ne met pas en cause la revalorisation annuelle devant intervenir chaque 1^{er} juillet.

Le montant brut journalier de l'aide au retour à l'emploi (ARE) est composé d'une partie fixe qui est portée à 12,71 euros (contre 12,47 euros antérieurement) et d'une partie variable égale à 40,4 % du salaire journalier de référence (SJR).

Le salaire journalier de référence est lui-même revalorisé de 1,9 % pour les allocataires dont la dernière fin de contrat de travail date d'au moins six mois, soit avant le 1^{er} octobre 2022.

Le total de l'allocation ne peut pas être inférieur à 57 % du salaire journalier de référence.

L'allocation nette minimale est portée à 31 euros par jour (contre 30,42 euros antérieurement).

L'allocation versée aux demandeurs d'emploi qui suivent une action de formation (ARE-F) est égale au montant brut de l'ARE. Son montant minimum est porté à 22,19 euros (contre 21,78 euros antérieurement).

La dégressivité de l'allocation à compter du 183^e jour d'indemnisation s'applique lorsque le salaire de référence dépasse 156,70 euros (4 766 euros par mois contre 4 677 euros antérieurement). La dégressivité ne peut conduire à une allocation inférieure à

89,32 euros brut par jour (contre 87,65 euros antérieurement).

Le montant maximum de l'allocation reste plafonné à 75 % du salaire de référence.

PROLONGATION DU CONTRAT DE SÉCURISATION PROFESSIONNELLE

Le contrat de sécurisation professionnelle (CSP), prorogé une première fois jusqu'en mars 2023, est prolongé jusqu'au 31 décembre 2023 (communiqué Unédic du 30 mars 2023).

Les conditions d'indemnisation antérieures sont maintenues et ne sont notamment pas affectées par la modulation de la durée d'indemnisation en fonction de l'évolution du taux de chômage, instaurée depuis février 2023. L'indemnisation du salarié n'est ainsi pas affectée par le coefficient de 0,75 qui réduit de 25 % la durée d'indemnisation de droit commun.

Le contrat de sécurisation professionnelle doit être proposé à tous les salariés en CDI, licenciés pour raison économique dans une entreprise de moins de 1 000 salariés. Si le salarié l'accepte, le contrat de travail est rompu d'un commun accord.

Le CSP consiste en un suivi personnalisé du salarié par les services de Pôle emploi, avec des possibilités de formation plus intéressantes. Il est destiné à favoriser un retour plus rapide à l'emploi. La durée du CSP est de 12 mois maximum.

Le salarié perçoit l'indemnité de licenciement de droit commun. Il ne perçoit pas l'indemnité compensatrice de préavis qui est versée par l'employeur à Pôle emploi. Durant le CSP, le salarié perçoit l'allocation de sécurisation professionnelle (ASP), égale à 75 % de son salaire journalier de référence, plus avantageuse que l'allocation de retour à l'emploi (ARE). En tout état de cause, l'allocation doit être au moins égale à l'indemnisation qu'il aurait perçue sans CSP.

Référence
Décret 2023-228 du 30 mars 2023

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté
 - Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour le département des Landes ;
 - Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour le département des Landes ;
 - Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour le département des Landes ;
 - Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour le département des Landes ;
- Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE



DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DES LANDES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Enquête publique unique préalable à un défrichement et à un permis de construire pour un projet d'édification d'une centrale solaire photovoltaïque au sol d'environ 17 hectares sur la commune de Meilhan
Demandeur : ARKOLIA INVEST 48, Monsieur Jean-Sébastien BESSIERE Zone d'activité du Bosc 16 rue des Vergers 34130 Madaison

Une enquête publique unique portant sur le projet susmentionné, est ouverte à la mairie de Meilhan, siège de l'enquête publique, durant 33 jours consécutifs, **du lundi 22 mai 2023 à 09h30 au vendredi 23 juin 2023 à 16h30**.

La préfète des Landes est l'autorité compétente pour prendre la décision de défrichement et de permis de construire.

Monsieur Philippe CORREGE a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur, et Monsieur Jean-Marc LAILHEUGUE en qualité de suppléant, par décision n° E23000031/64 de la présidente du tribunal administratif de Pau du 13 avril 2023.

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête comprenant notamment la demande de défrichement et la demande de permis de construire, l'étude d'impact, le résumé non technique et les avis des services consultés :

- Sur support papier : à la mairie de Meilhan, siège de l'enquête publique unique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit le lundi au jeudi de 08h30 à 12 h30 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et le premier samedi de chaque mois de 09 h à 12 h.

- Sur un poste informatique : à la mairie de Meilhan, siège de l'enquête publique unique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

- Sur le site internet des services de l'État dans les Landes : à l'adresse suivante www.landais.gouv.fr puis sélectionner rubrique Publications - Publications légales - Enquêtes publiques.

Les observations et propositions relatives au projet pourront, **du lundi 22 mai 2023 à 09h30 au vendredi 23 juin 2023 à 16h30**, être :

- Consignées par écrit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de Meilhan, siège de l'enquête publique unique.

- Envoyées par courrier à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur à la mairie de Meilhan, siège de l'enquête publique unique 164 rue Robert Félix 40400 Meilhan.

- Transmises par courriel à ddtm-bajep-participation-du-public@landes.gouv.fr avant le vendredi 23 juin 2023 à 16h30. Elles devront porter la mention : « à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur (EP DÉFRICHEMENT + PC CPV MEILHAN) ».

Monsieur Philippe CORREGE recevra le public à la mairie de MEILHAN aux dates et heures suivantes :

- **Lundi 22 mai 2023 : de 09 h 30 à 12 h 30**
- **Mardi 30 mai 2023 : de 14 h 30 à 17 h 30**
- **Lundi 12 juin 2023 : de 09 h 30 à 12 h 30**
- **Vendredi 23 juin 2023 : de 13 h 30 à 16 h 30**

Toutes informations sur la dite demande pourront être sollicitées auprès du maître d'ouvrage, ARKOLIA INVEST 48, Zone d'activité du Bosc, 16 rue des Vergers 34130 Madaison - Madame Héloïse JOACHIM - 06.75.27.40.12 - hjoachim@arkolia-energies.com.

Copies du rapport et des conclusions du Commissaire- Enquêteur seront déposées à la mairie de Meilhan, siège de l'enquête publique, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Landes - service nature et forêt (SNF) (05 58 51 30 60), service aménagement risques (SAR) (05 58 51 32 94) et sur le site internet des services de l'État dans les Landes où elles seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

L23AL02243



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

CCAS DE HASTINGUES
1 place de Monsabert 40300 Hatingues

Objet du marché : Réhabilitation et rénovation énergétique d'un bâtiment communal en deux appartements. Maison Peyrat Cote de Marion 40300 Hatingues.

Réf du marché : CCAS-TX-2023-02

Procédure de passation : Procédure adaptée selon les articles L2123-1 et R2123-1 du CCP. Variantes acceptées.

Prestations divisées en lots

Lot n° 1 : Maçonnerie

Lot n° 2 : Traitements

Lot n° 3 : Plâtrerie-Isolation

Lot n° 4 : Chape-Isolant au sol/Carrelage

Lot n° 5 : Menuiseries

Lot n° 6 : Sanitaire-Plomberie

Lot n° 7 : Electricité

Lot n° 8 : Chauffage par PAC-Radiateurs

Lot n° 9 : Peinture

Lot n° 10 : étanchéité BE

Date prévisionnelle de commencement des travaux : 12 septembre 2023

Délai de validité : 120 jours à compter de la date de réception des offres

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : financement : ressources propres, emprunts et subventions. Règlement par mandat administratif à 30 jours.

Critères d'attribution : Valeur technique 50 % - Prix : 40 % - Délai : 10 %

Date limite de réception des offres : 26 juin 2023 à 10 h.

Obtentions des dossiers et renseignements administratifs et techniques : <https://marchespublics.landaispublic.org>

Visites sur site prévues.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Pau 50 cours Lyautey 64010 Pau, Tél. : 05 59 84 94 40.

Date d'envoi à la publication du présent avis : 19/05/2023

L23AL02476

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

COMMUNE DE LACRABE 40700
Correspondant : Monsieur Teulé Philippe - Maire
Mairie de Lacrabe, Le Bourg 40700 Lacrabe
Téléphone : 05 58 79 04 44
Courriel : mairiedelacrabe@orange.fr

Objet du marché : Aménagement d'un parc

Type de marché de travaux : « exécution »

Lot 1 : Voirie - Réseaux EP : Terrassement : 1400 m³ - Voirie : 180 m² - Cheminement : 1950 m² - Bordures : 70 ml - Réseaux EP : 50 ml - signalétique et travaux divers - Clôtures : 435ml, portail (1) et portillons (5)

Lot 2 : Jeux, Sport et mobiliers : Bordures bois : 410 ml, sol meuble en copeaux : 260 m² - Jeux d'enfant, parcours sportif, Mobiliers bois, Demi city stade

Condition de participation et critères de jugement des offres : Les conditions et critères énoncés dans le Règlement de Consultation :

Garanties et capacités professionnelles, techniques et financières documents DC 1 DC 2 ou sur papier libre.

Offre économique la plus avantageuse appréciée en fonction des critères ci dessus avec leur pondération :

Prix (sur 10 points) coefficient de pondération 70 % - Valeur technique (sur 10 points) coefficient de pondération 30 % - Rédaction d'un mémoire technique.

Retrait du dossier : Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable gratuitement sur la plateforme de marché public : <https://marchespublics.landaispublic.org/>

Type de procédure : Marché à procédure adaptée selon l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et le décret n°2021-1111 du 23 août 2021 relatif aux marchés publics.

Rédaction des offres en français uniquement

Financement : paiement mensuel des acomptes avec un délai de 30 jours ; retenue de garantie de 5% ou caution ; fonds propres de la commune - subventions.

Renseignements : Commune de Lacrabe

Date de réception des offres : Le Vendredi 07 juillet 2023 à 12 h - Mairie de Lacrabe

Date d'envoi du présent avis à la publication : le vendredi 26 mai 2023

L23AL02459

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Maître de l'ouvrage :

MAIRIE DE LABOUEHRE (40210)
 42 rue de l'Hôtel de Ville
 40210 Labouheyres
 05 58 04 45 00 / mairie@labouheyre.fr

Type d'annonce : marché de travaux à procédure adaptée

Objet du marché : Restructuration et extension de la médiathèque

Durée du marché : 12 mois

Désignation des lots : Le marché est composé de 11 lots :

Lot 01 : VRD-Démolition-Gros œuvre

Lot 02 : Charpente bois

Lot 03 : Couverture-Etancheité

Lot 04 : Menuiseries extérieures bois

Lot 05 : Plâtrerie-Isolation

Lot 06 : Electricité CFO CFA

Lot 07 : Ventilation-Plomberie-Chauffage

Lot 08 : Menuiserie intérieure

Lot 09 : Carrelage-Sol Souple

Lot 10 : Peinture

Lot 11 : Traitement façades existantes

Dossier à retirer et offres à déposer sur la plateforme :
<https://marchespublics.landespublic.org>

Critères d'attribution : 60 % Prix et 40 % Valeur technique

Date limite de réception des offres : 30 juin 2023 à 12 h.

Date d'envoi à la publication : 16 mai 2023

L23AL02436

MARCHÉ DE TRAVAUX PASSÉ SELON LA PROCÉDURE ADAPTÉE

Acheteur :

ASA DE DFCI DE PONTENX-LES-FORGES
 Représentée par M. Jean Pierre LAGREOULE, Président

Objet du Marché : PONTENX - P403, P22a IC. Reprise de 1,98 km de piste DFCI et création d'un point d'eau DFCI

Cahier des Charges n° : MAPA 2023 - 26

Délai d'exécution : Travaux à réaliser sous un délai de 60 jours et avant le 01/12/2023

Date limite de réception des offres : le 16/06/2023 à 12 h.

Critères de choix décroissants : Prix (60 %), Mémoire technique et planning de réalisation des travaux (40 %).

Modalités d'obtention du dossier et demande de renseignements : Sur le site <https://marchespublics.landespublic.org> et <https://www.dfcj-aquitaine.fr>, Rubriques «Appels d'offres»

Ou auprès de la DFCI Landes : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 - Tél : 05 58 75 26 82 - Mail : contact@dfci40.com

Modalités de réponse : Les offres seront à remettre obligatoirement par voie électronique via notre profil acheteur <https://marchespublics.landespublic.org>.

La signature électronique n'est pas demandée.

Date d'envoi à la publication : le 25/05/2023

*Ce projet est soutenu par le dispositif FEADER de l'Union Européenne

L23AL02520

MARCHÉ DE TRAVAUX PASSÉ SELON LA PROCÉDURE ADAPTÉE

Acheteur :

ASA de DFCI de SAUGNAC-ET-MURET
 Représentée par M. Jacques CHASTEL, Président

Objet du Marché : SAUGNAC-ET-MURET - «Piste n° 303». Mise aux normes et empiétement partiel de 3030 mètres de piste forestière DFCI

Cahier des Charges n° : MAPA 2023 - 24

Délai d'exécution : Travaux à réaliser sous un délai de 60 jours et avant le 01/12/2023

Date limite de réception des offres : le 16/06/2023 à 12 h.

Critères de choix décroissants : Prix (60 %), Mémoire technique et planning de réalisation des travaux (40 %).

Modalités d'obtention du dossier et demande de renseignements : Sur le site <https://marchespublics.landespublic.org> et <https://www.dfcj-aquitaine.fr>, Rubriques «Appels d'offres»

Ou auprès de la DFCI Landes : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 - Tél : 05 58 75 26 82 - Mail : contact@dfci40.com

Modalités de réponse : Les offres seront à remettre obligatoirement par voie électronique via notre profil acheteur <https://marchespublics.landespublic.org>

La signature électronique n'est pas demandée.

Date d'envoi à la publication : le 25/05/2023

*Ce projet est soutenu par le dispositif FEADER de l'Union Européenne

L23AL02550

COMMUNE DE BOURRIOT-BERGONCE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté en date du 16 Mai 2023, le Maire de la commune de Bourriot Bergonce a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à l'aliénation d'une partie du chemin rural de Planté au lieu-dit « Pouchibet ».

L'enquête se déroulera à la Mairie de Bourriot-Bergonce, pendant 15 jours aux jours et heures habituels d'ouverture, **du lundi 12 juin 2023 au lundi 26 juin 2023 inclus**.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et éventuellement consigner ses observations sur le registre d'enquête, ou les adresser par écrit au Commissaire -Enquêteur. M. CORREGÉ Philippe demeurant à Labrit (Landes), ingénieur Géologue Conseil en retraite a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur et recevra en Mairie le lundi 26 juin 2023 de 17 h à 18 h.

Fait à Bourriot Bergonce, le 16 mai 2023.

Le Maire, Nadine LALAGÛE

L23AL02445

24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE
 ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA
 NOTRE PLATEFORME WEB :

annoncelegale.annonces-landaises.com



AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :
DE TOFFOLI TRANSPORTS
 Forme : Société à Responsabilité Limitée
 Siège social : 591, route du Cap de Lelane 40260 Taller
 Objet : Transport public routier de marchandises avec véhicules de plus de 3.5 tonnes
 Durée : 99 années
 Capital : 9 000 euros
 Gérance :
 Monsieur Cédric, Claude, Denis DE TOFFOLI, demeurant 591, route du Cap de Lelane 40260 TALLER et Madame Stella QUILLET, demeurant 3461, route des Barthes 40180 Heugas.
 Immatriculation : RCS Dax
 Pour avis

L23AL02324



Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **AEXBAT**
 FORME : Société à responsabilité limitée unipersonnelle
 SIEGE SOCIAL : 1812, route de Soustons-40140 MAGESCQ
 OBJET : Tous audits ou expertises en bâtiment auprès de tous maîtres d'ouvrages ou assurés consécutifs ou non à des litiges, sinistres, achat ou vente de biens, Assistance à réception d'ouvrages du bâtiment, Formation en expertise et arbitrage, Recherche de fuites, Assistance maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre, bureau d'études techniques du bâtiment, suivi de travaux,
 DUREE : 99 ans
 CAPITAL : 7500 €
 GERANT : Monsieur Stéphane CHAUVELAIN, demeurant 1812, route de Soustons-40140 MAGESCQ
 IMMATRICULATION : RCS de DAX
 Pour avis,

L23AL02423

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 années, d'une Société par Actions Simplifiée, qui sera immatriculée au RCS de Dax, dénommée

PPR

Au capital de 50.000 euros dont le siège social est 1 allée des Ortolans, Résidence Clair de Dune, Maison E05, 40130 Capbreton.

et ayant pour objet l'activité l'acquisition, la souscription, la détention, la cession, l'échange de toutes valeurs mobilières et plus généralement de toutes participations, directes ou indirectes, dans le capital de sociétés françaises ou étrangères ; la participation de la Société par tous moyens, directement ou indirectement, à la création de sociétés nouvelles.

Le président est Monsieur Pierre, René PIPO, demeurant à Capbreton (40130) 1, allée des Ortolans, résidence Clair de Dune, Maison E05,

Tout Transfert de Titres entre vifs au profit d'un tiers (y compris aux conjoint, ascendants ou descendants du Titulaire Transférant) est soumis à la procédure d'agrément .

Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives dès lors que ses titres de capital sont inscrits en compte à son nom.

RCS Dax
 Pour avis

L23AL02439

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 années, d'une Société par Actions Simplifiée, qui sera immatriculée au RCS de Dax, dénommée **A2F HABITAT** au capital de 3.000 €, dont le siège social est 37 avenue de Saint-Vincent-de-Paul 40100 Dax.

et ayant pour objet l'activité de courtage en travaux, la mise en relation des clients particuliers ou professionnels avec des entreprises du bâtiment ; l'activité de donner d'ordres aux professionnels, apporteur d'affaires ; l'accompagnement, l'assistance et le suivi de travaux ;

Le président est M Antoine GARRELOU- TESSIER demeurant 1 rue du 11 novembre 1918, résidence place des Driades, bât A apt 209 à Saint-Paul-lès-Dax (40990)

Les directeurs généraux sont Mme Fabienne TESSIER, et M.Frédéric GARRELOU, demeurant ensemble 261 rue du petit bois à Saint-Paul-lès-Dax (40990).

Toute transmission sous quelque forme que ce soit de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital quel qu'en soit le bénéficiaire même s'il est déjà associé, est soumise à agrément préalable de la Société.

Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives dès lors que ses titres de capital sont inscrits en compte à son nom.

RCS Dax
 Pour avis

L23AL02440

In Extenso

SUD ATLANTIQUE

ZA la Carrère, 99 rue de la Carrère
 40990 Saint-Vincent-de-Paul

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique en date du 22 mai 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination sociale :

LAULOM REMY

Siège social : 6 rue des Cressonnières
 40180 Saugnac-et-Cambran.

Objet social : Tous travaux de charpente, couverture, bardage, zinguerie, d'isolation intérieure et extérieure, d'ossature bois, la construction de maisons en bois, terrasses en bois, abris de jardin et tous types d'aménagements et constructions liés au bois, tous travaux de menuiserie bois, PVC et aluminium

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital social : 2.000 euros

Gérance : Monsieur Rémy LAULOM, demeurant 6 rue des Cressonnières 40180 Saugnac-et-Cambran, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de Dax.

L23AL02498

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 17 mai 2023, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : **L'AUTHENTIQUE**

Forme : Société par Action Simplifiée

Siège social : 807 route de Saint-Sever
 40320 Samadet.

Objet : pizzeria - restauration rapide (à emporter - sans vente d'alcool)

Durée : 99 ans

Capital social : 5.000 euros

Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : les cessions d'actions sont soumises à agrément

Président : Mr DE CONTO Morgan, 807 route de Saint-Sever 40320 Samadet.

Directrice générale : Mme CLERINO Stéphanie, 807 route de Saint-Sever 40320 Samadet.

Immatriculation : au Registre du Commerce et des Sociétés de Mont-de-Marsan.

Pour avis le Président

L23AL02500

In Extenso

AQUITAINE

Sté d'Expertise Comptable
 8 allée de la Capère
 40000 Mont-de-Marsan

AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ

Dénomination : **DUROUX**

Forme : SELARL

Capital : 1.000 €

Siège social : 50 Avenue Eloi Ducom
 40000 Mont-de-Marsan.

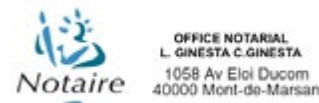
Objet : l'exercice de la profession de médecin.

Gérant : M. Stéphane DUROUX demeurant 50 Avenue Eloi Ducom 40000 Mont-de-Marsan.

Durée : 50 années

RCS : Mont-de-Marsan

L23AL02511



AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Emilie LAFARGUE, Notaire à Mont-de-Marsan, le 12/05/2023 il a été constitué la société suivante :

Dénomination sociale: **LES OLIVIERS**

Forme : Société Civile Immobilière

Siège : 14 Rue Pierre Lisse 40000 Mont-de-Marsan

Objet social : Propriété, gestion, administration, acquisition, vente de tous biens immobiliers.

Capital social : 1.000 € divisé en 100 parts de 10 euros chacune.

Apports : en numéraire

Par Monsieur Lucas MALASSAN, la somme de 500 €

Par Madame Pauline MALASSAN, la somme de 500 €

Gérance :

Premier gérant : Monsieur Lucas MALASSAN demeurant à Talence (Gironde), 142, Rue Roustaing, Appartement numéro 303,

Second gérant : Madame Pauline MALASSAN demeurant à Mont-de-Marsan (Landes), 14, Rue Pierre Lisse.

Cession parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale

extraordinaire des associés.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Mont-de-Marsan sauf prorogation ou dissolution anticipée.

Pour avis et mention,

Me Emilie LAFARGUE

L23AL02512

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle par acte authentique reçu par Me Jean-Guillaume DUPIN, Notaire au sein de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «SELARL DUPIN» Notaire à Morcenx-la-Nouvelle (Landes), en date du 17 mai 2023, à Ygos-Saint-Saturnin, dénommée :

HYDROTERRAS

Objet : Le terrassement, l'assainissement, la location avec opérateur de matériel de construction, la démolition, l'assainissement des canalisations, curage, débouchage, détartrage, et passage de caméras. Tous travaux d'entretien, réparations, et innovations. Tous travaux d'étanchéification. Tous travaux de nettoyage courant des locaux et extérieurs de bâtiment. La création, l'acquisition, la location, la prise à bail, la prise en location gérance de tout fonds de commerce, l'installation ou l'exploitation de tout établissement se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées.

Durée de la société : 99 années.

Capital social fixe : 5.000 euros

Siège social : 539 rue de Quartierot
 40090 St-Martin-d'Oney.

Gérant : M. Anthony SURET demeurant 539 rue de Quartierot, 40090 St-Martin-d'Oney.

La société sera immatriculée au RCS de Mont-de-Marsan.

L23AL02519

Prescripteur,
 Une annonce à Paris, Marseille, Lyon,
 Strasbourg, Lille, Nantes...
 Ne cherchez plus un correspondant,
LES ANNONCES LANDAISES
 se charge de tout

- un gain de temps,
- un seul interlocuteur,
- un meilleur service,
- une fiabilité de notre correspondant,
- aucun surcoût.



Suivant acte sous seing privé en date du 23 mai 2023 à Mont-de-Marsan (40), il a été institué une SAS Unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **AMIRAL**

Capital : 1.000 euros

Siège social : 314 bis rue Antoine Bequerel 40280 Saint-Pierre-du-Mont.

Objet : L'acquisition, la gestion, l'administration et la disposition de toutes valeurs mobilières, droits sociaux ou titres ainsi que la participation directe ou indirecte dans toutes sociétés, groupements ou associations, par voie d'achat, d'apport, de création de sociétés, groupements ou associations ayant un caractère immobilier, commercial, industriel, financier, civil, de participation à leur constitution ou à l'augmentation de capital de structures existantes ou autrement. L'étude, la création, la mise en valeur, l'exploitation, la direction, la gérance de toutes affaires ou entreprises commerciales, industrielles, immobilières ou financières. L'animation et le management de sociétés, groupements ou associations tant au niveau comptable, commercial, financier, marketing que de la gestion de flux de trésorerie entre ces structures ou mandaté à cet effet auprès de tiers. L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration, la vente et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, que ce soit en pleine propriété, en usufruit ou en nue-proprété. L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, l'administration, la disposition et la location de tous biens et droits immobiliers en pleine propriété ou en démembrement, de tous biens et droits pouvant en constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément. La vente desdits biens et droits immobiliers même s'ils constituent le seul actif de la société. La construction et l'aménagement de tout bien immobilier. L'acquisition, l'administration, la disposition de toutes valeurs mobilières ou immobilières, titres ou participations dans toute société, association ou groupement.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Président : Madame Virginie GUÉPRATTE demeurant à Mont-de-Marsan (40000), 5 impasse Pinède

Directeur général : Monsieur Jérémie JOLY BLAZON DU SABLE demeurant à Saint-Perdon (40), 26 avenue du Marsan.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire a le droit de participer aux décisions. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Transmission des actions : Les cessions d'actions par l'actionnaire unique et entre actionnaires sont libres. Les actions ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec l'agrément de la collectivité des actionnaires.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Mont-de-Marsan.

La Présidence

L23AL02524



Suivant acte sous seing privé en date du 23 mai 2023 à Mont-de-Marsan (40), il a été institué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **ARMADA**

Capital : 1.000 euros

Siège social : 314 bis rue Antoine Bequerel 40280 Saint-Pierre-du-Mont.

Objet : L'acquisition, la gestion, l'administration et la disposition de toutes valeurs mobilières, droits sociaux ou titres ainsi que la participation directe ou indirecte dans toutes sociétés, groupements ou associations, par voie d'achat, d'apport, de création de sociétés, groupements ou associations ayant un caractère immobilier, commercial, industriel, financier, civil, de participation à leur constitution ou à l'augmentation de capital de structures existantes ou autrement. L'étude, la création, la mise en valeur, l'exploitation, la direction, la gérance de toutes affaires ou entreprises commerciales, industrielles, immobilières ou financières. L'animation et le management de sociétés, groupements ou associations tant au niveau comptable, commercial, financier, marketing que de la gestion de flux de trésorerie entre ces structures ou mandaté à cet effet auprès de tiers. L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration, la vente et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, que ce soit en pleine propriété, en usufruit ou en nue-proprété.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Gérante : Madame Virginie GUÉPRATTE demeurant à Mont-de-Marsan (40000), 5 impasse Pinède.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Mont-de-Marsan.

La Gérance

L23AL02525



AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous signature privée en date du 09/05/2023, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **SAS TG FONTANA**

FORME : Société par actions simplifiée

CAPITAL : 1 000 euros

SIÈGE : 12 route de Subehargues 40800 AIRE SUR L'ADOUR

OBJET : Achat, vente, location, conseils en matière immobilière

DURÉE : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

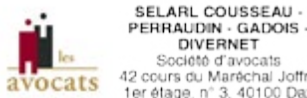
AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant selon les règles définies à l'article Règles d'adoption des décisions collectives des statuts avec prise en compte des voix du cédant. Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

PRESIDENT : Monsieur Simon FAGET, demeurant 31 rue du Maréchal Leclerc 98800 NOUMEA,

IMMATRICULATION : au RCS de MONT DE MARSAN.

Pour avis,

L23AL02537



Aux termes d'un ASSP en date du 24/05/2023, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **TODYDO**

Objet social : La prise d'intérêts et participations dans toutes sociétés civiles, commerciales, industrielles, immobilières, financières ou autres, constituées ou à constituer, françaises ou étrangères. L'animation de groupes de sociétés. La

réalisation de prestations de services notamment administratifs, comptables, informatiques et de gestion au profit de sa ou ses filiales ou participations et l'octroi de garanties de toutes natures et sous toutes formes, notamment cautions avales, etc ; en garantie des engagements financiers de ses filiales et/ou participations. La gestion de la trésorerie du groupe constitué de sa ou ses filiales. L'acquisition, l'aliénation, l'échange, la prise à bail ou la location et l'exploitation sous toutes formes de tous immeubles bâtis ou non bâtis.

Siège social : 100 rue des Agréous, 40550 LEON

Capital : 164 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DAX

Président : M. MORA Eric, demeurant 100 rue des Agréous, 40550 LEON

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. - Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clause d'agrément : Cession d'actions soumise à agrément donné par la majorité des associés.

L23AL02559



SELARL COUSSEAU - PERRAUDIN - GADOIS - DIVERNET

Société d'avocats

42 cours du Maréchal Joffre 1er étage, n° 3, 40100 Dax

Aux termes d'un ASSP en date du 24/05/2023, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **TIMALI**

Objet social : La prise d'intérêts et participations dans toutes sociétés civiles, commerciales, industrielles, immobilières, financières ou autres, constituées ou à constituer, françaises ou étrangères. L'animation de groupes de sociétés. La réalisation de prestations de services notamment administratifs, comptables, informatiques et de gestion au profit de sa ou ses filiales ou participations et l'octroi de garanties de toutes natures et sous toutes formes, notamment cautions avales, etc ; en garantie des engagements financiers de ses filiales et/ou participations. La gestion de la trésorerie du groupe constitué de sa ou ses filiales. L'acquisition, l'aliénation, l'échange, la prise à bail ou la location et l'exploitation sous toutes formes de tous immeubles bâtis ou non bâtis.

Siège social : 13, route du Lanot, 40100 DAX

Capital : 164 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DAX

Président : M. MORA Julien, demeurant 13 route du Lanot, 40100 DAX

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. - Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clause d'agrément : Cession d'actions : soumise à agrément donné par la majorité des associés.

L23AL02566

MODIFICATIONS

SCEA DE LA LANDE DARMUZEY

Siège social : Route du Stade 40460 Sanguinet

Capital : 106 714.31 €

RCS Mont-de-Marsan n° 321 112 559

L'assemblée générale extraordinaire en date du 31/12/2022 a :

- Pris acte de la démission de Mme Catherine BAR de ses fonctions de cogérante à compter du 31/12/2022.

- Décidé de transférer le siège social à 685 avenue de Losa 40460 Sanguinet à compter du 31/12/2022.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt sera effectué auprès du greffe du tribunal de commerce de Mont-de-Marsan.

Pour avis, la Gérance

L23AL02464

RW
SARL au capital de 6000 €
Siège social :
Centre Commercial Grand Moun ZA Lubet
40280 Saint-Pierre-du-Mont
797 489 986 RCS de Mont-de-Marsan

L'AGE du 31/03/2023 a nommé gérant M. CHEN Shengfeng, demeurant 4 Impasse d'Artagnan 40000 Mont-de-Marsan en remplacement de M. WU Zhengshan

Mention au RCS de Mont-de-Marsan
L23AL02484



NOTAIRE NOUVELLE VAGUE

Maître Claire NICOLAS-CHABAINES

Maître Paul-Mathieu CHABAINES

Notaires Associés

PHILIPPE ELISSALDE

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Au capital de 17.000 euros

Siège social : 14 B avenue du Chenil

40230 Saint-Vincent-de-Tyrosse

897 832 580 RCS Dax

Par décision du 9 mai 2023, l'associé unique a décidé, à compter du même jour :

- De transformer la Société en Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

Les mentions antérieurement publiées sont ainsi modifiées :

Forme

Ancienne mention : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle,

Nouvelle mention : Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle,

Administration

Ancienne mention : Président : Monsieur Philippe ELISSALDE demeurant 14 B avenue du Chenil à Saint-Vincent-de-Tyrosse (40230).

Nouvelle mention : Gérant : Monsieur Philippe ELISSALDE demeurant 14 B avenue du Chenil à Saint-Vincent-de-Tyrosse (40230).

Les mentions antérieures propres aux sociétés par actions sont purement et simplement supprimées.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

RCS Dax.

Pour avis

L23AL02488

Prescripteur,

Une annonce à Paris,
Marseille, Lyon,
Strasbourg, Lille, Nantes...
Ne cherchez plus un
correspondant,

LES ANNONCES
LANDAISES
se charge de tout

- un gain de temps,
- un seul interlocuteur,
- un meilleur service,
- une fiabilité de notre correspondant,
- aucun surcoût.

CAMIGO

Société civile
 Au capital de 937.520 euros
 Siège social : 689 avenue de Losa
 (40460) SANGUINET
 RCS MONT-DE-MARSAN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 18 mai 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile

Dénomination sociale : CAMIGO

Siège social : 689 avenue de Losa (40460) SANGUINET

Objet social : - La prise de participations dans toutes sociétés de quelque forme que ce soit et quel que soit leur objet,

- La gestion directe ou indirecte de ces participations ainsi que de tous portefeuilles d'actions de parts, ou d'obligations,

- La participation dans toutes sociétés immobilières, quelle qu'en soit la forme et quel que soit leur objet,

- l'achat, la vente, la gestion de tous titres, participations au sein de toutes entités.

Et d'une manière générale, toutes opérations mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet précité, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 937.520 euros

Gérance : Madame Elsa CABARBAYE, née COURREGELONGUE, née le 20 août 1985 à LA-TESTE-DU-BUCHE, demeurant 689 avenue de Losa (40460) SANGUINET

Clauses relatives aux cessions de parts :

- dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant

- agrément des associés représentant plus de la moitié des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de MONT-DE-MARSAN.

Pour avis

La Gérance

L23AL02490

Par décision en date du 26/04/2023, l'associée unique de la société **IMPI GIPSI, SAS** au capital de 152.450 euros dont le siège social est sis la Tuilerie 40280 Saint-Pierre-du-Mont, immatriculée au RCS de Mont-de-Marsan n° 340 213 461, a constaté la fin des mandats des Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant, comme conséquence de leur expiration.

La Présidence

L23AL02491

L'ATELIER DU SAVOIR FAIRE

Société à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros
 Siège social : 257 rue des Compagnons 40600 BISCARROSSE
 483 439 386 RCS MONT DE MARSAN

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 Mai 2023, il résulte que :

Le siège social a été transféré au 257 rue des Compagnons 40600 Biscarrosse à compter du 15 Mai 2023.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence :

Ancienne mention :

Le siège social est fixé au 143 rue de la Ferronnerie 40600 Biscarrosse.

Nouvelle mention

Le siège social est fixé au 257 rue des Compagnons 40600 Biscarrosse.

Mention sera faite au RCS : Mont de Marsan.

Pour avis,

L23AL02496



NOTAIRE NOUVELLE VAGUE
 Maître Claire NICOLAS-CHABANNES
 Maître Paul-Mathieu CHABANNES
 Notaires Associés

PRO CONCEPT IMMO

Société par Actions Simplifiée
 Au capital de 5.000 euros
 Siège social : 31 route de Bordeaux 40230 Saint-Vincent-de-Tyrosse 892 720 848 RCS Dax

Par délibérations du 16 mai 2023, les associés ont décidé, à compter de cette même date :

- De transformer la Société en Société à Responsabilité Limitée.

Les mentions antérieurement publiées sont ainsi modifiées :

Forme

Ancienne mention : Société par Actions Simplifiée

Nouvelle mention : Société à Responsabilité Limitée

Administration

Ancienne mention :

- Président : Monsieur Stéphane GOMIZ demeurant 57 Impasse des Bleuets à Soorts-Hossegor (40150).

- Directeur Général : Monsieur Cédric CHESSEL demeurant 534T Avenue de l'Océan à Magescq (40140).

Nouvelle mention :

- Gérants : Monsieur Stéphane GOMIZ demeurant 57 Impasse des Bleuets à Soorts-Hossegor (40150), Monsieur Cédric CHESSEL demeurant 7 Avenue des Saules à Tosse (40230).

Les mentions antérieures propres aux sociétés par actions sont purement et simplement supprimées.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

RCS Dax

Pour avis

L23AL02504



CABINET D'AVOCATS JL DEKENS CONSULTANTS TJSO
 4 allée Claude Mora
 40000 Mont-de-Marsan

Par décision en date du 17/05/23, l'associée unique de la **SARL SARRÉS, SARL** au capital de 66.000 euros dont le siège social est sis 1010 quartier Mallet 40700 Doazit, immatriculée au RCS de Dax sous le n° 343 461 620, a décidé, à compter du même jour :

- De transformer la société en SAS.

- De désigner en qualité de président de la société, pour une durée illimitée, M Pascal SARRÉS demeurant 255 Chemin de Labourdette 40700 Saint-Cricq-Chalosse, par suite de la cessation des fonctions de la gérance comme conséquence de la transformation de la société en SAS.

- De désigner en qualité de Directeur général de la société, pour une durée illimitée, M Jean-Didier HOURAT demeurant 346 Route de Saint-Cricq-Chalosse 40330 Brassempouy.

- De modifier la dénomination sociale qui devient SARRÉS.

RCS Mont-de-Marsan.

La Présidence

L23AL02513



LES NOTAIRES DE LA CÔTE D'ARGENT
 23 ter rue de l'Abbaye
 40200 Mimizan

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE GASTON

Quartier Salins 40200 MIMIZAN
 403 833 494 RCS de MONT-DE-MARSAN
 Ancien capital social de 489.058,73€
 Nouveau capital social de 687.846,93€

AUGMENTATION DE CAPITAL

Suivant AGE en date du 10.11.22 et d'un acte reçu par Me CORSAN, Notaire de la SCP Les Notaires de la Côte d'Argent, 23, ter rue de l'Abbaye, le 14.11.22, publié au SPF de MONT-DE-MARSAN le 22/11/23 Volume 2022P numéro 21103 les associés ont décidé d'augmenter le capital d'une somme de 198.788,20 € et de le porter ainsi de 489.058,73 € à 687.846,93€ par l'apport de biens immobiliers sis à MIMIZAN (40200) Lieu dit Cardouas Section S n°17, à MIMIZAN (40200) Lieu-dit Lamiraout Section N n°24, 25, 26 section O n°135, à BIAS (40170) Section A n°72 et 74, A MIMIZAN (40200) Lieu-dit Lande du Chéou Section C n°19 et 20.

Inscription modificative RCS de Mont-De-Marsan
 Pour avis
 Le notaire

L23AL02518

In Extenso

SUD ATLANTIQUE
 ZA la Carrère, 99 rue de la Carrère
 40990 Saint-Vincent-de-Paul

S3F
 Société à Responsabilité Limitée à associé unique
 Au capital de 5.000 euros
 Siège social : 20 Rue des Bruyères 40380 Louer
 845 409 572 RCS Dax

Aux termes d'une décision en date du 24 mai 2023, l'associé unique a décidé :

- d'étendre l'objet social aux activités de travaux de plomberie sanitaire, à la réparation de chaudières, à la pose de panneaux photovoltaïques et d'installation de production pour toutes énergies renouvelables et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

L23AL02533

GFA MAISOR

Groupement Foncier Agricole
 Au capital de 152.449,02 EUROS
 Siège social : Maison Lasjournales 40300 LABATUT
 383 689 429 RCS DAX

CHANGEMENT DE GERANT

Suivant PV de l'AGE en date du 10 mai 2023, les associés ont constaté la fin des fonctions de gérant de Monsieur Jacques DURQUETUY suite à son décès. Madame Christiane DURQUETUY, demeurant à LABATUT (40300) 1043 route de Péré, demeure seule gérante.

Le dépôt légal sera effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de DAX (Landes).

Pour avis

L23AL02538

LES ANNONCES
LANDAISES

SERVICE
 ABONNEMENT

TÉL. 05 58 45 03 03

contact@annonces-landaises.com

POUR VOS
 ANNONCES LÉGALES

Tél. 05 58 45 03 03

contact@annonces-landaises.com

SCI LERIDA

SCI au capital de 1.000,00 €
772 Route de Bilhère
40350 MIMBASTE

Suivant PV d'AGE signé le 23/05/23, il a été décidé de transférer le siège social de la société à MIMBASTE (40350) 773 Route de Bilhère.

L'article IV - SIEGE SOCIAL des statuts sera modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de DAX

Pour avis

Me DARMAILLACQ

L23AL02539



Cabinet d'expertise comptable franco-allemand
10 rue des Roses 65040 INGERHEIM
061.433.77.65-14.39
www.engler-associes.fr

GÉRANT

Dénomination : H.EL.P MOBILITY.

Forme : SARL.

Capital social : 20000 euros.

Siège social : 47 Impasse DES TIL-LEULS, 40370 RION-DES-LANDES.

917432718 RCS de Dax.

Aux termes d'une décision en date du 4 avril 2023, à compter du 5 avril 2023, l'associé unique a pris acte de la modification de la gérance de la société :

- Madame Elzira ZULCIC, demeurant 73 rue de sous roches, 25700 Valentigney (nomination).

Mention sera portée au RCS de Dax.
L23AL02543

In Extenso**SUD ATLANTIQUE**

ZA la Carrère, 99 rue de la Carrère
40990 Saint-Vincent-de-Paul

PHYLOSTACKYS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 47, Avenue de Verdun 64200 BIARRITZ
531 726 669 RCS BAYONNE

Aux termes d'une délibération en date du 17 mai 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée PHYLOSTACKYS a décidé :

- de transférer le siège social du 47 avenue de Verdun 64200 BIARRITZ au 715 route de Saint André 40390 SAINT MARTIN DE SEIGNANX à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts,

- de changer l'objet social dont les activités sont désormais la location de tous types de véhicules motorisés (camping-cars, minibus, vans ...), l'organisation en France et à l'étranger de parcours et circuits touristiques, de road-trips ainsi que la vente de prestations de services connexes, et modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BAYONNE sous le numéro 531 726 669 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de DAX.

Gérance : Monsieur Christophe FEBVAY, demeurant 715 route de Saint André 40390 SAINT MARTIN DE SEIGNANX

L23AL02547

ABONNEZ-VOUS



Pierre GARCIA
Avocat
9 Boulevard Jean Lacoste
40000 Mont-de-Marsan
05 58 06 52 52
secretariat@avocatgarcia.fr

Suivant délibération des associés en date du 23 mai 2023 de la Société **LA RENAISSANCE**, Société Civile Immobilière au capital de 100,00 euros, dont le siège social est 19 avenue Charles et Jules Voissard 40000 Mont-de-Marsan, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Mont-de-Marsan sous le n° 902 054 287, le siège social de la Société est transféré 61 boulevard de Mont Alma 40280 Saint-Pierre-du-Mont, à compter du même jour.

Ancienne mention : Article 4 - siège social :

Le siège social est fixé : 19 avenue Charles et Jules Voissard 40000 Mont-de-Marsan.

Nouvelle mention : Article 4 - siège social :

Le siège social est fixé : 61 boulevard de Mont Alma 40280 Saint-Pierre-du-Mont.

L23AL02562



Me Julia MARCOU
Notaire
261 Avenue des Rémouleurs
40150 Soorts-Hossegor
05 35 37 37 05 - julia.marcou@notaires.fr

Suivant acte de cession de parts sociales reçu par Maître Julia MARCOU, Notaire à Soorts-Hossegor, 261 avenue des Rémouleurs, le 15 novembre 2021 il a été décidé concernant la société

dénommée **SCI DB IMMO** immatriculée au RCS de Dax, sous le n° 500 447 099 dont le siège est fixé au 1728 avenue du Général de Gaulle à Seignosse (40 510)

La sortie d'un associé à savoir Monsieur Stéphane BROUSSE, en sa qualité de cogérant, mettant fin à ses fonctions, à compter de ce même jour.

L'article des statuts « capital social » est modifié en conséquence.

Mention faite au RCS de Dax.

Pour avis, Le Notaire

L23AL02568

DISSOLUTIONS

KIVI
Société civile immobilière
Au capital de 600 €
Siège social : Route de Came
40300 HASTINGUES
RCS DAX 518 177 365

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Suivant décision unanime des associés du 31/12/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable

A été nommé liquidateur, Monsieur Philippe MAISONNAVE demeurant Route de Came 40300 HASTINGUES, en lui conférant les pouvoirs les plus étendus suivant la loi pour procéder aux opérations de liquidation.

Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés a été fixé à Route de Came 40300 HASTINGUES, siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de DAX

Mention sera faite au RCS de DAX

Pour avis

L23AL00385

Par décisions unanimes des associés du 10 mai 2023, les associés de la société **A NOUSTE**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 36.000 euros, siège social : 2 Promenade des Remparts, Résidence Querencia, appartement 34, 40100 Dax 437 972 607 RCS Dax, il a été :

1- Décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 10 mai 2023 et sa mise en liquidation.

2- Nommé le Liquidateur Madame Françoise BILHÈRE-DIEUZEIDE, demeurant à Dax (40100) Résidence Querencia, Appartement 34 avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

La correspondance et les notifications des actes et documents concernant la liquidation devront être effectuées au domicile du Liquidateur : 2 Promenade des Remparts Résidence Querencia Appartement 34, 40100 Dax.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dax .

Mention sera faite au RCS Dax

Pour avis

L23AL02264



Rue du Cardinal Richaud
33000 Bordeaux

LES 2 FRERES

Société à Responsabilité Limitée en liquidation

Au capital de 1.000 euros

Siège social : 275 Rue du Tit

40600 Biscarrosse

Siège de liquidation : 290 Avenue du Pyla

40600 Biscarrosse

751 004 110 RCS Mont-de-Marsan

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15/05/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Sébastien FAYET, demeurant 337 Avenue du Clair de Lune, 40600 Biscarrosse, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 290 Avenue du Pyla, 40600 Biscarrosse. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Mont-de-Marsan, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur

L23AL02442

COMPAGNIE GISCOS

Société par Actions Simplifiée en liquidation

Au capital de 17.500 euros

Siège social : 134 Allée Lauga

40150 Angresse

451 205 207 RCS Dax

Aux termes d'une décision en date du 17 mai 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Eric GISCOS, demeurant Angresse (40150), 134 Allée Lauga, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 134 allée Lauga 40150 Angresse. C'est à cette adresse que la correspondance devra

être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dax, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

L23AL02486

SCP D'INFIRMIERES HELENE MORICE ET KATIA FAURE INFIRMIERES DIPLOMEES D'ETAT

Société Civile Professionnelle

Au capital de 1.500 €

Siège social : 4 rte du Lavoir

40230 Saint-Geours-de-Maremmé

RCS de Dax 518 615 489

Par assemblée générale extraordinaire du 03/04/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel à compter du 03/04/2023.

Il a été nommé en qualité de liquidateur Mme FAURE Katia demeurant 100 rue Jean Rostand 40465 Pontonx-sur-Adour ; Mme HUGUET Hélène demeurant 773 route du Mouta 40230 Josse, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation a été fixé au siège social.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au RCS de Dax.

L23AL02505

**MB PREST ASSUR**

SASU au capital de 100 €

Siège social : 666 route de Lamothe

40500 Cauna

RCS de Mont-de-Marsan n° 889 325 445

L'assemblée générale extraordinaire du 30/12/2022 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2022. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Mme BRETHERS Marie, demeurant 666 route de Lamothe, 40500 Cauna et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Mont-de-Marsan.

Pour avis
Le liquidateur

L23AL02556

LES ANNONCES
LANDAISES

POUR VOTRE
COMMUNICATION
PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

GP CONSTRUCTIONS

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 35 rue des Savetiers Zone Industrielle
40600 BISCARROSSE
Siège de liquidation : 35 rue des Savetiers Zone Industrielle
40600 BISCARROSSE
502 923 501 RCS MONT DE MARSAN

Aux termes d'une décision en date du 26 avril 2023, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Gaël GOUDE-DRANCHE, demeurant 35 rue des Savetiers - Zone Industrielle - 40600 BISCARROSSE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis. Le Liquidateur

L23AL02472



99 rue Jean Labro - 13016 MARSEILLE

G&G ALGORITHMIC

SAS au capital de 100 €
Siège social :
607 AV DU BORN 40170 Lit-et-Mixe
899 560 124 RCS de Dax

L'AGE du 31/12/2022 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. GUEGO Mathis, demeurant 607 AV DU BORN 40170 Lit-et-Mixe pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.

Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Dax.

Radiation au RCS de Dax

L23AL02481

SAS MD LANDES

Société en liquidation au capital de 500 €
Siège Social : 210 avenue du Petit Begué
40190 Villeneuve-de-Marsan
RCS N° 828 417 287 Mont-de-Marsan

L'Assemblée Générale de clôture de la liquidation de cette société a été tenue le 22/05/2023.

Elle a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Christian LABAT de son mandat de Liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter de la date précitée.

Les comptes du liquidateur seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan.

Le Liquidateur

L23AL02526



SPG TRANS

Société par Actions Simplifiée en liquidation au capital de 15.000 euros
Siège social et siège de liquidation : 52 Route de l'Observatoire 40180 Narrosse
RCS Dax 834.969.578

L'associé unique, en date du 12/05/2023, a approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 30/09/2022 faisant ressortir un mali, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à effet du 30/09/2022. Dépôt au RCS de Dax.

L23AL02527

LOCATIONS GERANCES



31 avenue Jules Bastiat,
BP 60133,
40103 Dax Cédex

Suivant acte sous seing privé en date à Bégaar du 01/02/2023, il a été mis fin au contrat de location gérance du fonds de commerce de Vente et pose de portails et automatismes pose et vente de clôture exploité Zone Artisanale du Tucat 40400 Bégaar, consenti par la société **HOLDING AC**, SARL répertoriée au RCS de Dax sous le n° 795 147 727 au profit de la société **AC PORTAIL**, SAS au capital de 252 000 euros, siège social Zone Artisanale du Tucat 40400 Bégaar, RCS de DAX sous le n° 917 987 257.

La résiliation prendra effet à compter du 31/03/2023.

Pour avis

L23AL02471

CONVOICATIONS

SOCIETE DES EXPLOITANTS FORESTIERS ET INDUSTRIELS EN BOIS DU SUD OUEST SEFIBSO

S.A. au capital de 66.500 Euros
Siège social : 1 Cours de Verdun
40100 Dax
985 820 620 RCS Dax

Les actionnaires de notre société convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle, au CABINET FIDAL le 21 juin 2023 à 14 heures à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'administration ;

- Rapport spécial du Conseil d'administration sur les conventions visées à l'article L 225-38 et suivants du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus aux administrateurs ;

- Affectation du résultat ;

- Fixation des jetons de présence ;

Tout actionnaire, quel que soit le nombre de ses actions, peut prendre part à cette assemblée ou s'y faire représenter par un autre actionnaire, par son conjoint.

Pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à l'assemblée, tout actionnaire doit avoir ses titres inscrits en compte à la société au plus tard le jour de l'assemblée générale.

Le Conseil d'administration

L23AL02545

In Extenso

AQUITAINE
Sté d'Expertise Comptable
8 allée de la Capère
40000 Mont-de-Marsan

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DES AQUACULTEURS LANDAIS AQUALANDE

Société Coopérative à capital variable
Numéro d'agrément 10654
Siège social : 505 rue de la Grande Lande
40120 Roquefort
321 561 409 RCS Mont-de-Marsan

AVIS DE CONVOCAION

Les associés et coopérateurs sont convoqués en assemblée générale ordinaire le **20 juin 2023 à 14 heures**, à l'Hôtel des Lacs d'Halco Route de Cazalis 40700 Hagetmau à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour de la compétence de l'assemblée générale ordinaire

- Lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes ;

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus aux administrateurs ;

- Affectation du résultat de l'exercice ;

- Fixation de l'allocation globale pour l'indemnisation du temps passé à l'administration de la coopérative

- Fixation du budget formation des administrateurs,

- Renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration ;

- Approbation des conventions figurant au rapport spécial des commissaires aux comptes

- Constatation de la variation du capital social ;

- Renouvellement des mandats des co-commissaires aux comptes titulaire et suppléant

- Questions diverses.

L23AL02557

FONDS DE COMMERCE



31 avenue Jules Bastiat,
BP 60133,
40103 Dax Cédex

CESSION DU FONDS ARTISANAL

Suivant acte sous seing privé en date à Soorts-Hossegor du 01/05/2023 enregistré au SPFDE de Mont-de-Marsan, enregistré le 15/05/2023 - Dossier 2023 00025547, Référence 4004P01 2023 A 00939.

Monsieur Baptiste **ROBERT** demeurant 4 Rue des Galips 40510 Seignosse

A vendu à la société **SARL FROMAGERIE DE SOORTS**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 5.000 euros ayant son siège social 79 route de Seignosse 40510 SOORTS-Hossegor, Immatriculée au RCS de Dax sous le n° 949 159 982,

Un fonds artisanal de Fromagerie - Affinage connu sous le nom «Fromagerie Chez Baptiste», exploité au 79 route de Seignosse 40510 Soorts-Hossegor pour lequel le vendeur est immatriculé au RCS de Dax SIREN n° 751 729 211, ayant l'identifiant SIRET n° 751 729 211 00027 moyennant le prix de cent mille (100.000) Euros s'appliquant aux éléments incorporels pour 64.400 € et aux éléments corporels pour 35.600 €

L'entrée en jouissance a été fixée au 01/05/2023.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Cabinet FIDAL, 31 avenue Jules Bastiat 40100 Dax.

RCS Dax.

Pour avis

L23AL02474

Cabinet de BRISIS & DEL ALAMO
Maître Brieuc DEL ALAMO
Avocats aux barreaux de Dax,
Mont-de-Marsan et Pau
Spécialiste en Droit commercial, des affaires et de la concurrence
05 58 46 56 57 - 05 59 27 35 00



Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12 mai 2023, enregistré le 22 mai 2023 au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de Mont-de-Marsan, dossier 2023 00026232, référence 4004P01 2023 A 00968, a été cédé par :

MARJELO FLEURS, Société à Responsabilité Limitée à associé unique, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Mont-de-Marsan sous le numéro 478 350 663, dont le siège social est sis 84, rue Isidore Salles à Morcenx-la Nouvelle (40),

A PLUS QUE DES FLEURS, Société par Actions Simplifiée à associé unique, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Mont-de-Marsan sous le numéro 951 620 228, dont le siège social est sis Tursan, route de Bedade-Arjuzanx à Morcenx-la-Nouvelle (40), prise en la personne de son président et associé unique,

Un fonds de commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé, articles funéraires, sis et exploité sous l'enseigne **MARJELO FLEURS** à Morcenx-la-Nouvelle (40), 5, rue Roger Salengro.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du 12 mai 2023. L'entrée en jouissance a été fixée à cette même date.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal global de quarante mille euros (40.000 EUR) s'appliquant :

- Aux éléments incorporels à concurrence de : trente cinq mille euros (35.000 EUR) ;

- Aux éléments corporels à concurrence de : cinq mille euros (5.000 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications prévues par la loi, au Cabinet de BRISIS & DEL ALAMO, 2 rue Dominique de Gourgues, BP 16, 40000 Mont-de-Marsan, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

L23AL02507



LES NOTAIRES DE LA CÔTE D'ARGENT
23 ter rue de l'Abbaye
40200 Mimizan

INSERTION - CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me CORSAN Clémentine, Notaire de la SCP Les Notaires de la Côte d'Argent, titulaire d'un Office Notarial à MIMIZAN, 23, ter rue de l'Abbaye, le 9/05/2023, enregistré au SPFDE de MONT DE MARSAN, le 22/05/2023, dossier 2023 00026225 référence 2023N00744, a été cédé un fonds de commerce par la Société dénommée **INSTITUT HARMONIE**, dont le siège est à MIMIZAN (40200) 43 avenue Maurice Martin, immatriculée au RCS de MONT DE MARSAN n°830058392 A la Société dénommée **INSTANT M**, dont le siège est à MIMIZAN (40200) 43 avenue Maurice Martin immatriculée au RCS de MONT-DE MARSAN n°951701143 Un fonds Artisanal et de commerce de soins esthétiques et de vente de produits cosmétiques et beauté sis à MIMIZAN, Résidence SE-GOSA, 43 avenue maurice martin, connu sous le nom commercial INSTITUT HARMONIE immatriculé au RCS de MONT DE MARSAN 830 058 392La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CINQUANTE-CINQ MILLE EUROS (55 000,00 EUR). Propriété jouissance fixée au 09 mai 2023. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le Notaire

L23AL02531

NOTRE SERVICE ANNONCE LÉGALE
VOUS RÉPOND AU :

05 58 45 03 03

REGIMES
MATRIMONIAUX

OFFICE NOTARIAL
L. GINESTA C. GINESTA
1058 Av Eloi Ducom
40000 Mont-de-Marsan

Avis est donné de la modification du régime matrimonial par :

Monsieur Jean Mathieu Raymond **ELOSUA**, retraité, demeurant à Vielle-Tursan (Landes) 1184 route du Tursan, né à Dax (Landes), le 15 décembre 1944,

Et Madame Marie Aliette **SAINT-GE-NEZ**, retraitée, demeurant à Vielle-Tursan (Landes) 1184 route du Tursan, née à Saint-Loubouer (Landes), le 1^{er} juin 1948,

Modification opérée : adoption du régime de la Communauté Universelle.

Notaire rédacteur de l'acte : Maître Christian GINESTA, Notaire à Mont de Marsan (Landes), 1058, avenue Eloi Ducom.

Date de l'acte : 17 mai 2023

Les oppositions éventuelles doivent être faites auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Pour avis, Maître Christian GINESTA
L23AL02487

CHANGEMENT DE RE-
GIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Victor DU-MAREAU, Notaire associé à BORDEAUX (Gironde), 20, Cours du Maréchal Foch, CRPCEN 33013, le 16 mai 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Rui Manuel **DE JESUS FERREIRA**, retraité, et Madame Maria Clotilde **DE JESUS PINHAL**, retraitée, demeurant ensemble à BISCARROSSE (40600) 176 rue du Ciste.

Monsieur est né à CASTELO BOM (PORTUGAL) le 11 août 1954,

Madame est née à ARCOZELO (PORTUGAL) le 5 octobre 1954.

Mariés à la mairie de PARIS 11^{ÈME} ARRONDISSEMENT (75011) le 28 décembre 1974 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis, le notaire.
L23AL02536

AUTRES ANNONCES



Me William SOULIE
72 chemin de Pécam
40200 Pontenx-les-Forges

AVIS DE SAISINE DE
LÉGATAIRE UNIVERSEL
DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 12 novembre 2019, Mademoiselle Marie Claire **BROUSTEY**, en son vivant

Retraitée, demeurant à Sainte-Eulalie-en-Born (40200) 189 rue des Bruyères.

Née à Sainte-Eulalie-en-Born (40200), le 12 janvier 1952.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

Décédée à Bordeaux (33000) (France), le 23 décembre 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître William SOULIE, soussigné, notaire associé de la Société à Responsabilité Limitée dénommée «AEQUITATIS», titulaire d'un Office Notarial à Pontenx-les-Forges, 72 chemin de Pécam, le 23 mai 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me SOULIE William, notaire à Pontenx-les-Forges (40200) 72 Chemin de Pécam, référence CRPCEN : 40008, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal Judiciaire de Mont-de-Marsan de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23AL02534

TRIBUNAL DE COMMERCE
D'AGEN

Jugement du Tribunal de Commerce d'Agen en date du 27 avril 2023 prononçant la clôture de la procédure de Liquidation Judiciaire pour extinction du passif à l'encontre de la Société **G.E.N.A** complexe Agricole 47200 Marmande, 841 255 284 RCS Agen.

L23AL02553

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE AUCH

Jugement du Tribunal de commerce d'Auch prononçant en date du 07 avril 2023 la Liquidation Judiciaire, date de cessation des paiements le 06 avril 2023, désignant liquidateur Me Hélène GASCON 34 rue Victor Hugo 32000 Auch à l'encontre de la Société **SAS CELINE COIFFURE** 20 place des Quatre Blancs 32400 Riscle, 853 862 886 RCS Auch. Les créanciers sont invités à produire leur titre de créances entre les mains du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com> dans un délai de deux mois à compter de la parution au BODACC.

L23AL02552

Prescripteur,

Une annonce à Paris,
Marseille, Lyon,
Strasbourg, Lille, Nantes...
Ne cherchez plus un
correspondant,

LES ANNONCES
LANDAISES
se chargent de tout

- un gain de temps,
- un seul interlocuteur,
- un meilleur service,
- une fiabilité de notre correspondant,
- aucun surcoût.



POUR RECEVOIR
LE SERVICE REGULIER DE
NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 58 45 03 03

CONTACT@ANNONCES-LANDAISES.COM

LES ANNONCES
LANDAISES

ABONNEMENT

6 MOIS D'ABONNEMENT 25 € TTC SOIT 26 NUMÉROS

1 AN D'ABONNEMENT 40 € TTC SOIT 52 NUMÉROS

2 ANS D'ABONNEMENT 59 € TTC SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TÉL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ANNONCES LANDAISES 12, rue du IV Septembre 40000 Mont-de-Marsan

CONTACT : LILIANE DORRER

CONTACT@ANNONCES-LANDAISES.COM / 05 58 45 03 03

TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN
HÉNIN**

Directeur de la Gestion Privée
Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 378,71	-2,6%	14,0%	16,0%	7 577,00	6 594,57	France
SBF 120	5 626,88	-2,4%	13,1%	13,7%	5 764,67	5 063,88	France
EURO STOXX 50	4 342,38	-1,5%	14,5%	17,1%	4 408,59	3 856,09	Europe
S&P 500	4 184,59	1,2%	9,0%	5,3%	4 198,05	3 808,10	USA
NASDAQ 100	13 902,50	5,9%	24,5%	15,7%	13 894,00	10 697,00	USA
FOOTSIE 100	7 762,95	-1,9%	4,2%	3,3%	8 014,31	7 335,40	Royaume-Uni
DAX 30	16 150,27	1,7%	16,0%	13,9%	16 275,38	14 069,26	Allemagne
SMI	11 486,25	0,2%	7,1%	0,2%	11 595,25	10 516,40	Suisse
NIKKEI	30 957,77	8,4%	18,6%	14,7%	31 086,82	25 716,86	Japon
SSE COMPOSITE	3 246,24	-1,7%	5,1%	3,2%	3 395,00	3 089,26	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AEIS FARMA	14,00	-0,7%	3,4%	12,9%	14,28	13,54	-
AIR MARINE	1,07	0,0%	0,0%	-17,7%	1,07	1,07	-
ASHLER ET MANSON	3,46	0,0%	-23,8%	53,1%	4,58	3,40	0,9%
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	0,0%	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	2,61	-8,4%	129,3%	123,1%	3,00	1,12	-
CHEOPS TECHNOLOGY	65,00	0,0%	11,1%	1,6%	66,50	54,00	2,3%
DOCK.PETR.AMBES AM	496,00	2,1%	4,6%	2,1%	498,00	458,00	6,7%
EAUX DE ROYAN	92,00	12,2%	11,5%	0,0%	94,00	76,50	6,7%
EUROPLASMA	0,37	-30,6%	-47,4%	-99,6%	2,38	0,32	-
FERMENTALG	0,81	-14,3%	-47,0%	-68,5%	1,66	0,81	-
GASCOGNE	4,15	-1,2%	-7,2%	9,3%	0,00	0,00	-
GPE BERKEM	4,15	-26,9%	-14,3%	-54,8%	7,12	4,12	1,4%
GPE PAROT (AUTO)	1,78	-9,6%	-16,8%	-18,7%	2,21	1,78	-
HYDROGENE DE FRANCE	14,28	-1,5%	-31,7%	-50,8%	22,70	13,72	-
HUNYVERS	12,90	-1,9%	8,9%	5,9%	14,85	11,90	-
I.CERAM	8,50	-10,5%	-16,7%	-41,2%	13,95	7,65	-
I2S	6,40	-0,8%	4,9%	113,3%	6,45	5,85	1,1%
IMMERSION	3,10	-6,1%	21,1%	-43,0%	4,60	2,75	-
IMPLANET	0,18	-8,9%	7,3%	-98,8%	0,29	0,16	-
KLARSEN DATA	2,63	15,4%	70,8%	8,9%	3,13	1,47	-
LECTRA	28,35	-18,1%	-19,5%	-19,5%	40,70	27,75	1,7%
LEGRAND	86,66	3,0%	15,8%	8,1%	89,52	75,22	2,2%
MULTIMICROCLOUD	0,19	-45,7%	-52,5%	-69,4%	0,44	0,19	-
O SORBET D'AMOUR	2,44	0,0%	14,0%	-65,6%	0,00	0,00	-
OENEO	13,60	-6,8%	-2,9%	-2,9%	15,50	12,85	2,2%
POUJOLAT	26,00	7,0%	-6,5%	17,5%	32,60	22,80	0,9%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	31,9%	430,00	428,00	3,4%
UV GERMI	4,50	5,1%	36,4%	8,8%	5,02	3,40	-
VALBIOTIS	4,48	31,4%	24,4%	-16,4%	4,48	3,00	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : **05 56 81 17 22**
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

ITALIE

JARDIN DE NINFA

« COSÌ ROMANTICO »

Quitter le tumulte de Rome pour découvrir, à 60 km de la ville éternelle, un petit paradis de 8 hectares. Bienvenue au jardin de Ninfa !

Par Anne TAUTOU

Plongé dans la végétation luxuriante, on se croirait dans un tableau de Monet. Au centre de l'œuvre, des ponts romantiques, des arbres majestueux et des fleurs lumineuses qui, par petite touches de couleurs fractionnées, irradiant le paysage. On est au jardin de Ninfa dans la province du Latium, un lieu qui enchante autant qu'il fascine.

Qualifiée de « parc le plus romantique du monde » par le « New York Times », cette oasis, bercée par le murmure des cascades et le pépiement de ses milliers d'oiseaux, repose sur les vestiges de la ville médiévale de Ninfa qui tire son nom d'un temple dédié aux naïades.

JARDIN PRINCIER

Sur les ruines de cette petite cité détruite en 1381 au terme d'un conflit avec des villes voisines, le jardin a été créé dans les années 1920 par Gelasio Caetani, diplomate issu d'une famille princière. Il dessine un jardin à l'anglaise où il plante les premiers cyprès, chênes, et rosiers. Marguerite Chapin poursuivra son œuvre. Cette aristocrate américaine, mariée à un Caetani, introduira de nouvelles espèces telles que les iris, pivoines et bam-



bous. Puis Lelia Caetani, dernière descendante de la famille, créera une fondation pour sauvegarder le parc en privilégiant les traitements biologiques.

SOURCE D'INSPIRATION

Aujourd'hui, le jardin qui attire 60 000 visiteurs chaque année, n'est ouvert au public que trois jours par semaine (vendredi, samedi et dimanche), sur réservation. Le prix à payer pour préserver ses 1 300 espèces végétales collectées aux quatre coins du monde. Classé Monument naturel par la région du Latium, ce jardin de rêve aurait inspiré de nombreux écrivains tels que Virginia Woolf ou Tennessee Williams. On dit même que le roi Charles III y avait ses habitudes...

MENTION SPÉCIALE

Le village médiéval de Sermoneta à 9 km, niché sur une colline. Il est l'un des mieux préservés d'Italie et le chemin de ronde de son château offre des points de vue magnifiques.

